Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

	Coloured covers / Couverture de couleur			Coloured pages / Pages de couleur
	Covers damaged / Couverture endommagée			Pages damaged / Pages endommagées
	Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée			Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
	Cover title missing / Le titre de couverture manque	~	2	Pages discoloured, stained or foxed/ Pages décolorées, tachetées ou piquées
	Coloured maps /			Pages detached / Pages détachées
	Cartes géographiques en couleur	/		Showthrough / Transparence
	Coloured ink (i.e. other than blue or bla Encre de couleur (i.e. autre que bleue d			Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
	Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur Bound with other material / Relié avec d'autres documents			Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
	Only edition available / Seule édition disponible			Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / II se peut que
	Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.			certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.
/	Additional comments / Commentaires supplémentaires:	Pagination continue.		

it per surprise sous le joug d'une réction according de la comme d

AFFAIRES DE PARIS.

me angle manan page Paris, 29 Juin :1848. La dissolution des ateliers nationaux de Paris a été l'origine et le prétexte de cette guerre sociale, qui a eu pour victimes les ouvriers d'un côté, la garde nationale et l'armée de l'autre. La création des atchers nationaux avait été l'acté le plus malheureux du gouvernement provisoire. Elle avait ouvert un refuge à tous les fainéants et à tous, les gens sans aveu, qui étaient accourus, de toutes les parties de la France dans cette espèce d'hôtellerie publique, qu' le travail était une fiction, où le salaire seul était une réalité. Le nombre des frelons qui s'étaient abattus sur cette ruche's'élevait à pres de 150,000, parmi lesquels figuraient, dit-on, 20,000; forçats liberes on évadés, et 30 ou 40,000 portiers et domestiques, qui cumulaient avec le salaire de leur profession celuid'un titre audacieusemen usurpé. Le trésor public, épuisé ne pouvait jeter plus longtemps la richesse de la France en pature à ce polype aux 150 000 bouches affamées, aux 300 000 bras oisils. L'assemblée nationale résolut de l'extirper. Elle ne sut secondée qu'avec répugnance et indécision, dans ce hardi dessein, par le pouvoir executif, de la part duquel la création de ces ateliers nationaux n'avait pas été un acte tout-à-sait irressechi.

Presse néanmoins par les résolutions énergiques de l'assemblée, le pouvoir executif prit des mesures pour la dissolution graduelle des ateliers nationaux. Il ordonna que tous les ouvriers de ces ateliers, étrangers à la ville de Paris, retourneraient dans leurs départements,où ils seraient transportes aux frais de l'état et où ils seraient employés à des travanx publics; sinon, ils pouvaient s'enrôler dans l'armée, meme à 17 ans, et partir pour la frontière. Cette alternative fut neu de goût de ces prétoriens en blouse, et l'heure de la lutte sembla venue aux hommes qui, depuis quelque temps déjà, avaient prévu ce résultat et fait leurs préparatifs en consequence. Ce meneurs, on n'en saurait douter, sont les affides et les complices de ceux qui ont déjà tenté, le 15 mai de chasser l'essemblée nationale, et de confier les destinées de la France à Barbès, Blanqui et autres hommes d'état de la meme farine. Done, dans la matinée du 22 juin, les menemis du complot ont répandu, parmi les ouvriers qui se préparitient à quitter Paris, le bruit qu'ils seraient très-mal traites en province; que ceux qui s'étaient rendus dans les dépariements y avaient eté reçus à coups de bâton; que les campagnes de la Sologne, qu'on les envoyait défricher, étuient une lerre pourrie où ils mouraient de fieure et de faini. Sous l'empire de ces excitations, un groupe de 400 ouvriers environ se presenta au Luxembourg, en demandant à parler à la commission exécutive. M. Marie recut une députation de cinq d'entre eux : mais, ayant reconnu dans celui qui était à leur tête un homme qui avait, avec sa bande, envahi l'assemblée le 15 mai, il refusa de le reconnaître comme l'organe des ouvriers, et, s'adressant aux quatre autres délogués il leur dit: " Vous n'êtes pas esclaves de cet homme-là; vous pouvez vous-mêmes exposer vos griefs." M. Marie, après avoir écouté avec attention leurs demandes, chercha à leur, saire entendre raison; mais ses efforts surent vains. Les de légues, en rendant compte de cette entrevue à leurs camarades, qui les attendaient sur la place Saint-Sulpice, d'inaturérent, à ce qu'il par it, les puroles du ministre, et dirent qu'il les avait appelés esclaves. Les ouvriers répondirent par les cris: A bus Marie! - A bas la Commission Exécutive! - A les que retracent nos annales révolutionnaires. Une grande pelle Si-Denys, et enleve la triple position de la douaire, de bns l'Assemblée! - Nous resterons! - A bas les pachas! - Vire Barber ! - Vive Blanqui ! Cette colonne s'est alors dirigée dans divers quartiers de Paris. Le signal était donné. L'insurrection fut décudée pour le lendemain. Le plan qu'elle arrêta, ou plutôt qu'elle avait arrêté depuis longtemps, était basé sur des combinaisons stratégiques plus savantes et plus edoutables qu'aucune des tentatives de révolte faites depuis oixante ans. Voici quel fut ce plan. Les insurgés avaient choisi pour champs de bataille les

rois faubourgs du Temple, Saint-Antoine et Saint-Marceau, mi enveloppent, à l'Est, la moitie Paris, et sont les trois overs principaux de la classe ouvrière. Ils s'emparèrent one immédiatement de cette terre classique de l'émeute, t la couvrireent de barricades, qu'ils pousserent jusque ans la rue St.-Antoine, vers la place Bandoyer, au centre; isqu'à la place Lafayette, dans le faubourg Poissonnière, ur leur droite; et jusqu'au, pont Saint Michel, par la rue 5 la Harpe, ser leur gauche. Leur but était de s'avancer nsi, par trois lignes principales, sur l'Hôtel de Ville, de ège historique des gouvernements révolutionnaire set après en être emparés de marcher par les deux rives de la Seine ques,qu'ils s'en fussont peu préoccupés; car, une fois maie sur ses derrières et sur ses flancs, ils pouvaient agir en revient au combat accompagne de son secondefissione stateurs et lancer des décrets souverains. En outre de irs trois camps principaux, les conjurés avaient résoluflever des barricades en guise d'ouvrages avancés, dans Cité, le quartier des Halles, les rues Rambuteau, Saintnis, Saint Martin, devant les deux portes de ces dernièrues, sur les boulevards, enfin partout où ils pourraient faire. Ils avaient choisi pour quartiers généraux, sur leur gauche, le Panthéon et l'église Saint-Severin ; sur la ite les bâtimens de la douane, l'eglise Saint-Vincentide nle et le clos Saint-Luzare ; le faubourg, Saint-Amoine, ie en arrière, formait une sorte de reserve et de retraite reme. Des conciliabules turent tenus toute ,la , nuit, et émissaires expédiés de toutes, parts dans les ténèbres. Quelques collisions eurent lieu pendant cette mit du 22 s'organisa la révolte, quelques patrouilles furent désares; mais l'injurrection ne jeta le masque que le lenden 23. Le mouvement commença à la Bastille, d'où rentes handes so mirent en marcho, avec les drapeaux atcliers nationaux, et, à dix heures, les premières barriis s'élevaient aux portes Saint-Martin et Saint-Denis, dans tous-les quartiers marqués, par les chefs du com-

Ces barricades furent formées, avec une audace, un it et une promptitude miraculeuse, de tous les omnibus luipages saisis au passage, des meubles des maisons déde matelas, et surmonté de draneaux rouges ou tricolores, avec bonnet rouge et bande noire, 'ayant mille devises diverses. Les plus nombreuses étaient néanmoins celles-ci : Du travail ou la mort !- La République Democratique et Sociale !

insurges et la garde nationale. Celle-ci fut repoussée d'abord, parce qu'elle agit sans ensemble et avec les forces et des munitions insuffisantes. Une espèce d'indécision régnait dans ses rangs, et surtout parmi les clases ouvrières qui en font partie. On se demandait ce que voulaient les révoltes. Du travail!-La République Démocratique et Sociale! ces devises ne semblaient pas trop menagantes aux gens qui acceptent assez volontiers la marchandise sur l'ét quette du sac. Enfin le gouvernement fui-même semblait craindre trouilles. Pour empêcher que les munitions et les vivres d'engager la troupe a rec l'émente. L'andace et la force de celle-ci s'accrurent de toute cette indécision, de toute cette faiblesse, et Paris tombait sous son joug, si, aux cris de : A bas la Commission Executive ! elle avait joint ceux de : Vive Louis-Napoleon!

Tout le monile finit par comprendre qu'on avait devant soi la menace d'une revolution radicale, du désordre et du pillage. La grandeur du péril fit celle du courage. La garde nationale se rallie, l'Assemblée Nationale se déclare en permanence, et confie le commandement général des forces armées au général Cavaignac, ministre de la guerre. De son côté, la commission Exécutive fait enfin preuve d'un zele et d'une énergie malheureusement trop tardifs. " Si nous n'avons pu prévenir l'effusion du sang si noblement versé par la garde nationale, s'écrie M'de Lamarine à l'Assemblée, du moins nous envions l'honnent d'y joindre le notre." Et il se rend au plus fort du péril, ainsi que ses collègues Garnier Pages et Arago. Celui-ci, après avoir inutilement harangué les insurgés dans le faubourg St-Jac ques, fait pointer le canon contre eux. Divers représentants avaient suivi les membres de la Conunission Exécutive sur le champ de bataille: l'un, Pierre Bonaparte, fils de Lucien a un cheval blessé par une valle à côté de M. Lamartine; un second, M. Dornes, ancien redacteur du National, reçoit, ¿ côlé du général Cavaignac, une blessure grave qui met ses jours en peril; un troisième enfin, M. Bixio, est atteint d'une balle, au moment où il vent saire entendre le langage de la raison aux malheureux qu'on égare : il tombe dans les bras de" M. Recurt, ministre et medecin, qui lui donne aussiot les premiers soins. Le brave général Bedeau et M. Clement Thomas, ex-commandant général de la garde nationale, qui, deux jours auparavant, avait résigné ce commandement, ont également reçu, dans cette première journée, des blessures heureusement peu dangereuses.

Quant aux résultats généraux, ils étaient à peu près nuls. La force arinée avait hien emporté les barricades des portes Saint-Denis et Saint-Martin, et quelques autres élevées dans les faubourgs du Temple et Saint-Jacques, mais ces avantages n'avaient été obienus que par de grands sacrifices d'hommes, et les révoltés regagnaient sur quelques points de Paris ce qu'on leur avait perdre sur d'autres. A vrai dire, le peril, loin de diminuer, s'était avere. Les injurges montraient une résolution, une audace effrayantes. Une barricade de la rue de Clery avait été trois fois prise et reprise. La dernière fois, sept hommes seulement et deux femmes tiennent ferme. L'un de ces hommes se place un drapean à la main debout sur les jantes d'une roue de voiture ; bientôt il tombe general Lamoricière, qui debouchait par le saubourg du et ne se relève plus. Alors nons assistons à un de ces ac- Temple, après avoir degage Montmartre, la Villette, la cluset belle jeune fille, tête nue, le devant des cheveux recou- l'Eglise Si-Vincent-de Paul et du clos Si-Luzare. En ce derdemoiselles de magasin, s'empare du drapeau, passe par-desqu'elle provoque de la voix et du geste en agitant/son drapeau rouge. Les gardes nationaux, trouvant cette jeune fille au bout de leurs fusils, cessent leur feu; mais celui de la harricade continue : ils sont à la fin obligés, de riposter, et la jeune republicaine tombe morte. L'autre semme s'élan- nault, par celles heureusement moins graves des généraux ce à son tour, relève la tête de sa compagne, s'empare du Duvivier, Korte et Fouche, par la mort du général Lafontajdrapeau, et suriense, elle convre d'outrages et de pierres les | ne et celle à jamais regrettable du général Négrier, l'héroïassaillants, jusqu'à ce qu'elle tombe elle-même avec quatre, que officier de Constantine, atteint d'une balle au front sur hommes de la barricade, qu'un garde national, se détachant va seul enlever le sabre à la main.

. Dans les rangs de la milice citoyenne, se sont accomplis, ce même jour, aussi, des traits de courage héroïque. Je n'en citerai que le suivant. Un garde national de la 30 dégion nomme Leclerc, voit tomber à côté de lui son fils atteint, à que que distance, de deux blessures, dont la seconde est mortelle. Il me reste encore un fils, dit-il, je vais le chercher ir l'Assemblée Nationale. Celle-ci cût résisté à leurs at- auprès de sa mère, il saura venger son frère ou mourir comme lui pour la cause de l'ordre. Avec une sorce storque, es de l'Hôtel de Ville et de la moitié de Paris qui est grou- il charge le cadavre sur ses épaules, et peu-d'instants après

> L'Assemblée nationale s'ouvrit, le 24, sous le poids d'une par les insurges qui déplorèrent vivement ce insurtre fatal profonde anxiete. La lutte avait duré otonte la nuit et le dont ils se déclarent innocents. L'infortune prélat est bruit da la monsqueterie retentissait de toutes parts. Tous mort, le 27, des suites de cette blessure. Sa mort, dont vous les cœurs étaient oppressés, tous les esprits inquiets. La con- lirez les touchants détails, a été un véritable deuil pour tous fiance publique s'était écartée de la commission exécutive, les partis qui l'ont honore et le regrettent également. Un et ne sui était pas revenue, malgré son zèle patrotique de la pareil trepas vaut la plus glorieuse vie. veille. On sentait que les cinq têtes et les dix mains de cette commission sans accord, et sans harmonie ne valaient ges une proclamation dans laquelle il leur offrait le pardon point, pour le salut de Paris, une seule tête det deux mains " comme à des frères repentants," et leur disait que les fermes. On résolut d'aviser aux nécessités de la situation. désenseurs de la République étaient prêts à les recevoir." Par un premier décret, l'Assemblée nationale déclara l'adoption par la patrie, des veuves met des orphelins de tous ceux qui avaient, succombé et succomberaient pour la dé-legitime, refusait de concourit à la désense de la République. sense de l'ordre; par un second décret, l'A semblée se déchira en permanence, mit Paris en état de siège, et délégua din et la suppression de on journal, la Presse, ainsi que celle tous les pouvoirs exécutifs au général Cavaignac.

> La mise de Paris en état de siège souleva dans l'Assemblée une protéstation de cinquante membres; composant ce qu'on appelle la Montagne, autrement dit le faible novau le Père Duchéne, et le Pilori. Toutes les opinions extreines des républicains de la veille, parmi losquels figurent MM. Logrange, Caussidière, Félix Pyat, Lamennaisp Pierre, Le- de pures hypothèses jusqu'à présent de tros de la contra la lamentais de la contra la co roux, etc. mais cette mesure de salut public et les pouvoirs le le récit du drame sanglant dont heureusement

vigoureux coup de collier pour le lendemain. Il confis au général Lamoricière de corps destiné à agir contre les faubourgs Poissonnière et du Temple, au general Dovivier le L'incendie révolutionnal e se propagea avec rapidité, et envoya le général Négrier au faubourg St. Antoine, le généla première luite eut lieu à la porte Saint-Denis, entre les val Damesme à la Sorbonne, et il nomma le général Perrot commandant supérieur des gardes nationales de la Seine. Ses auxiliaires ainsi choisis, il résolut d'empêcher d'abord l'insurrection de s'étendre, et de la concentrer ensuite dans le faubourg St-Antoine en délogeant son aile gatiche et son aile droite des faubourgs St-Jacques et Poissonnière. Pour nale du service de la cité et de la girde des rues, dont tous les tenants et aboutissants furent occupes par de fortes pane fussent portés aux insurgés, ordre fut donné de ne laisser passer personne sans un permis ou sans motifs valables : nour empecher qu'on ne tirat sur le troupes du haut des senetres et à travers les persiennes comme on l'avait fait dans certains quartiers, ordre fut donné à tous les habitants de tenir rigoureusement leurs persiennes ouvertes et leurs senétres sermées. Paris devint ainsi une immense cage à milliers de de compartiments, et pendant trois' jours ses 110 mille habitants ont été prisonniers dans cette cage, dont les barreaux se sermaient inexorablement sur eux. Pendant ces trois jours on n'a pas vecu, on a broute; on n'a nas pense; on a ruruminé. 12 Les produits des marchés publics ont aiteint des prix fabuleux. Il est vrai que si les repas de la population étaient maigres, ils avaient pour assaisonnement les bruits sinistres de la canonnade qui, à eux seuls, amortissaient tou-

> Pendant ce temps, les mesures militaires prises par le général Cavaignae avec unité et vigneur, reprimaient toutes les attaques des insurgés contre l'Hôtel-de-Ville dont ils toilchaient les portes pour ainsi dire, les barricades de la place Maubert étaient enlevées et le Panthéon pris, après une vive canonnade, par la garde nationale et l'armée qui y pénétrèrent à la bayonnette et y firent 1,500 prisonniers. Dans cette journée, le général Damesme fut atteint d'une balle à la cuisse en enlevant la barricade de la place de l'Estrapade. Après avoir perdu un moment connaissance entre les bras des médecins qui firent aussitôt l'extraction de la balle, sa première pensée en revenant à lui était de crier: Vive la République!

Plus malheureux encore, le général Brea et son aide-decamp tombaient victimes d'un horrible guet-à-pens a la barrière de Fontainebleau; mais la jeune garde mobile tirait de cette double trahison une vengeance qui glace d'effroi.

Le dimanche, 25 juin, le général Duvivier repoussait l'émente des rues qui s'étendent de l'Hôtel-de-Ville à la rue St-Antoine. Dans ces rues étroites et longues, les insurgés s'étaient emparés de presque toutes les maisons, en avaient matelassé les croisées et tiraient de la presque à coup sûr. Ils avaient établi, entre les édifices occupés, des communications intérieures, en sorté qu'ils pouvaient se rendre, com me par des allées convertes, d'un point extérieur jusqu'au centre, où une suite de barricades les protégeait. Ils avaient fait de tontse quartier une forteresse immense qu'il a fallu détruire pierre à pierre. La place des Vosges, ancienne place Royale, fut dégagée le même jour, et le général Davivier put opérer sa jonction sur la place de la Bastille avec le de les déloger avec des obus, tandis que le canon enfonçait

premier sur son cheval. Maisices succès, trop lents au grè de l'impatience publique, avaient été achetés par les bicesures mortelles du colonel Charbonnel, représentant du peuple, et un général Rela place de la bastille. Une nouvelle non moins doulourouse se répondit bientot dans Paris. Son archevêque, fidèle à la mission de paix et de charité que le Christ a transmise à se apôtres, avait offert au général Cavaignac d'aller au milieu des insurgés porter des paroles de clémence et de réconciliadesseir qu'accomplit courageusement le digne prélat. Il avait gravi l'une des principales harricades du faubourg St. Antoine, et le seu avait cessé à sa voix paternelle, lorsqu'une fatale méprise, une sorte de panique, le fit renouveler de part et d'autre. Pris entre deux feux, l'archeveque regut dans les reins une balle tirée, dit-on, d'une senetre. Il fut releve

Le meme jour, le général Cavaignac adressait aux instir Vain appel, offre inuite! Une seconde proclamation ordennait le desarmement de tout garde national qui, sans motif Une traisieme ordonnait l'arrestation de M. Emile de Girardes journaux la Revolution, la Vraie Republique, l'Organisation du Travail, l'Assemblée Nationale, le Napoléon Républicain, le Journal de la Canuille. le Lampion, la Liberte, figurentidans ce coupi de efflet dienatoriali! - Mais ce sont là

de rampes de fer arrachées aux escaliers, de sacs de terre, guac se disposa à donner comme il le dit militairement, un trée dans le faubourg St. Antoine et le gi plier Ropincou-f Toutes les rues étalent coupées de colossales barrientes Celle dite du Faubourg en comptait 65 à elle seule. Lesinsurges avaient enrole de gre ou de force presque dous les corps destine à proteger et déborrasser l'Hôtel-de-Ville, il y habitants dans leurs range; ils s'emparaient parfois des feins mes et des enfants et s'en f isaient un rempart, contrelles asid saillants dont l'arme s'abaissait à cet aspect. Genendarto rois representants, M. A. Larabit, Galy-Cazalat et Driet-Desvaux, profitant de l'autorisation que l'Assemblée avait, donnée à chacun de ses membres de se mettre en rapport, avec les insurges pour les amener à la soumission, s'étaient rendus dans le fauboug St-Antoine à la suite de l'archeveque, arriver au premier de ces résultats, il charges la garde natio- de Paris, et, s'étant trouvés forces de se jeter, de l'autro (057 té de la barricade au moment où s'échangerent les coups des len qui causerent la blessure du prelat, ils avaient ete gardes comme otages par les révoltes. Ils firent tous leurs efferts. pour lameuer des derniers à la raison, et, grâce, à leurs juintances, des négociations, verbales furent entamées, /a (trois, heures du matin, entre le président de l'Assemblée et de genéra! Cavaignac d'une part, et quatre délégués du Faubourg, accompagnant M. Larabit, de l'autre., Ce deroier avait et e envoyé en négociateur sur sa parole, et il templit, son robet imité de Régulus avec une ficielité toute romaine. Les revolutionnaires demandaient que leurs droits de citoyens Fraiçais leur sussent continues, et M. Larahit, apostillant deur demande, la declarait juste et conforme à ses sentiments: 11., Senard et le general Cavaignac en jugerent autrement. Ils exigérent une soumission absolue, et déclarérent que, si celtusoumission n'avait pas lieu, avant dix heures du muin, le Faubourg serait sulevé d'assaut, et les vaincus passés ans fil de l'épée. A ax heures, en effet, le feu a commencé o On avait elevé sur la place de la Bastille, prise la veille, une batterie de canons qui enflait le Fanbourg. Censobus no tarderent pas à mettre en fen les promieres maisons ethices cafe. Chamarante qui avance jusques sur la place. Une uni, ne avait ête creusec et s'avançait de jà assez loin pous prevoir faire sauter quelques maisons. En meme temps, let general Lamoricière ettaquait le quartier Popincour, abattait, les barricades avec du canon et descendait vers le Faubourg pour le prendre en flanc. Les insurgés, reconnais ant alors imposibilité de résister, envoyèrent un parlamentaire nunt. déclarer qu'ils se rep daient à discrétion, En apprenant, cette nouvelle, contradite d'abord par un bruit de trahison; puis lieureusement confirmée, toutes les pourines surent soulagées du poids qui les oppressait depuis quatre jour-On ne se réjouit pas, car il y avait trop, de devil autour de soi, mais on remercia Dieu. On leuremercia surtout, forsque les documents saisis sur les maurges révélerent leur huiet leurs esperances. L'un de ces documents est un projet de

décret ainsi concu : "Art. ler. Tous les citoyens qui paient plus de afr. 200: l'impôts, sont prives de leurs droits civils et politiques pour, dix ans. Art. 2. Toute propriété, mobilière ou immobilière, appartenant à des citoyens avant exercé des fonctions publiques quelconques depuis 1815, sera confisquee. Art. 3. La constitution de la France sera celle de 1793. Art. 4. L'armée est dissoute."

On a apporte à la Commission de l'Assemblée un drapeau sur lequel étaient écrits, en lettres rouges, ces mots; m

.VAINQUEURS, LEPPILLAGE !! nonthit on shi i le-

A & A NAINCUS, L'INCENDIE! tob . L'up et adminue.

Sur la plupart des blesses, et des prisonniers, il a été tronve, des sommes d'argent et des promesses non signees, guin rantisant aux egroles quatre houres de pillage et un salaire de 5 francs par jour. D'où provenait cet argent? Quels et belle jeune fille, fête nue, le devant des eneveux recou- i Eguse oi-rimermon- de deutelles, les bros nus, et qui, par ses nier lieu, les insurgés s'étaient remanchés dans une église en étaient les auteurs de ces insugations infernales? C'est un manières et son costume semble appartenir à la classe des construction dont les murs defiaient le boulet. On fut obligé mystère que l'instruction découvrira sans doute. On cité le num d'un banquier, M. Hely d'Ovssel, arrête au moment sus la barricade et s'avance au-devant de la garde nationale, les portes de la dougne, ou le genéral Larnoricière entrait le ou il distribuait cet odieux prix de sang, et si l'on en crost les de darations faites à la tribune par le général Lebreton, il y aurait parmi les promoieiles du complot plus d'un personnage haut place. Je ne vons repeteral pas les bruits qui circulent à ce sujet; la réputation d'un homme est chose trop sacrée pour la ternir du soufile même d'une simple rumeur. Mais ce qu'il y a de certain, c'est qu'un instigateur, qui avait pris le noin de M. Nurbonne, a été saisi parmi les! insurges avac son domestique et fasille sur l'heure ; c'est que parmi les combattants tues sur les barricades, se trouvereit le réducteur en chef du journal sopulacier le Pere Duchesne et deux de ses zollaborateurs.

C'est à la criminelle firmentation que ces agents provocateurs font subir anx passions populaires, qu'il faut attribuer tion. Le général avait approuvé avec émotion ce pieux les cruantes trop nombrenses qui ont deshonore cette guerre fratricide. Je ne vous citerai pas les détails effrayants qu'acqueillent un peu trop à la légère, je crois, les divers organes de la presse. Il y a malhenreusement bien des faits vrais. dans tons ces raffinements de cruauté, dans ces vengeances de camilhales, mais aussi lly a bien des exagérations, bien des histoires faites a plaisir. "Ce qui est plus authentique et plus consolant, ce sont les traits non moins nombreux, de . conrage héroïque et de charité chrétienne qui reposent les yeux et l'ame dans ces sombres annales. Il Des jeunes gens, des enfants de quieze à seize ans, enrôles dans la garde nationale mobile, ont fait des actions dignes des plus vieux, des plus nobles guerriers. L'un de ces enfants, nomme Martin qui avait gravi le premier c'nq barricades er enlevé un drapeau, a été embrassé par le général Cavaignac qui lui a immédiatement donné sa propre croix d'honneur en lui disant: "Tu l'as bien gaguée. Et le jeune décoré de s'écrier avec : naiveté: ... Que papa sera content!!! Un autre de ceselle-si ros improvises, revenant aussie charge d'un drapeau prisquiren une barricade, reçoit les honneurs militaires de la part de sant compagnie, et ils est; si surprise de scetchonneur sinattendins. qu'il se mit àspienrer, lespauvre et noble enfant de leur faire

Un nutre speciacle non moins heau que tous ces beaux ... traits, v'est celui de l'empressement patriotique la vece lequi l'il les gardes nationales des principales villes de France sont acom courues au secours de Paris, à la première nouvelle de sous périls. Depuis trois jours, ces recrues fraternelles arrivent de toules parts Rough, le Hayre, Orleans, Tours, Bordeauxe même nous ont envoyé les plus braves enfants defleur popunt; conferes au général Cavaignac, furent accueillis au dehors le dénouement approche. Le lundi, 26 juin l'insurrection flation deureusement nous playons pas eu besoin de leurs se-un parido vives acclamations. The successive mentide tousiles points qu'elle a ruit, occurs. Mais leur présence a appria aux conspirateurs un faite, f

es la pistolet au poing, le tout entremelé de pavés, le Apeine investi de ses pleins pouvoirs, le général Cavaisi pos sur la gauche et sur la droite, était resoulée et concensiqui, est certain désognais, c'est que si jamais. Paris tomdiement que la presse le reconnilsee no moins teniment l'impress 20 noi é, il est été do notire à problète des le présent l'actifs du porrectionne le le le presse le reconnilsee no moins teniment l'impress 20 noi é, il est été do notire à problète du porrection le problète de la lance de la la bait per surprise sous le joug d'une faction anarchique, la France entière rejetterait rette domination usurpée et se coaliseralt contre l'ennemi commun... Cetta confilion, mujourd'hui formée, des gens de bien, est un des gages les plus rassurants de l'avenir.

Hier, l'Assemblée Nationale, réunie devant la grille du palais législatif, a passé la revue de ces gardes nationales ilepartementales dont le nombre s'élevait à près de cent mille hommes. Ils faisaient retentir les pris de Vive l'Assemblée Nationale! A bas les Montagnards! Vive la République des honnetes gens! chaque garde national tendait la main aux représentants qui la pressalent avec effusion. Au corps de l'armée des Alpes dont il a le commandement.

La guerre civile dont Paris a étè le théaire, n'a heureucement en de contre-coup dans aucune ville de la province à l'excention de Marseille. Là, une tentative d'insurrection a éclaté le même jour, c'est-à-dire le 22, ce qui semble établir une sorte de corrélation entre ces deux éveneétouffé cette émeute d'ouvriers séditieux. Il y a donc lieud'espèrer que l'incendie ne se propagera plus, maintenant qu'il est éteint à Paris, son principal foyer.

Cette grande victoire obtenue, il restait à en savoir profiter et cette science, suivant moi, se résume en deux mots: ni faiblesse, ni excès. La réaction poussée trop loin serait fatale aussi bien que l'indifférence aveugle. Nous ne devons pas oublier ce que voulaient les ennemis de l'ordre, mais nous devons aussi nous souvenir que, si coupables qu'ils soient, ce sont des concitoyens et des frères. Jusqu'à prèsent, l'Assemblée nationale n'a point méconnu ces deux ordres d'idées et de sentiments. Elle a d'abord institué une commission d'enquête, chargée de rechercher quelle a été l'origine du complot et quels ont pu être ses rapports avec l'attentat du 15 mai. Avant hier, elle a voté un décret par suite duquel les individus qui ont pris part à l'insurrection, seront transportés dans les possessions françaises d'outre-mer autres que l'Algérie. Leurs femmes et leurs enfants nourront les suivie. Les chefs, fauteurs ou instigateurs de l'insurrection, et les forents évadés qui v ont pris part, seront jugés par des conseils de guerre. Ce décret n'a guères été attaque que par MM. Pierre Leroux et Caussidière. Ce dernier qui avait obtenu nagueres une sorte de succès d'étrangeté par la franchise plébéienne de ses allures, a compromis à un tel point ce succès par le rôle ambign qu'il cherche à jouer entre la causa de l'ordre et celle de l'anarchie, qu'il no retrouverait probablement plus dans une réélection, comme un de ses collègues le lui a dit, les 117 mille voix qui l'avaient baissé, ravaler la moitié du juron favori auquel il avait dû la plus grande part de ses triomphes oratoires. Pour un républicain sans gêne, c'est dur, sacrebleu!

Les 9e et 12e légions de la garde nationale de Paris, qui, si elles n'ont pas prêté assistance à la révolte, n'avaient rien fait pour la réprimer dans les saubourgs St. Antoine et St. Jacques, ont été dissoutes. La 12e légion avait élu Barbès pour son colonel. Une épuration générale va avoir lieu dans la garde nationale, et des armes ne seront remises desormais qu'en des mains sûres et dignes de les porter.

L'Assemblée a voté un projet de proclamation au peuple, rédigé, dit-on, par le général Cavaignac, et qui est la digne conclusion des inspirat ons qu'il avait trouvées dans l'honnéteté et la simplicité de son cœur de soldat, pendant nos trois jours'de bataille. L'Assemblée a applaudi d'enthousiasme à ce langage énergique et humain tout à la sois. Les applaudissements ont redouble quand le brave soldat est venu, en termes non moins lieureux, déposer entre les mains de l'Assemblée les pouvoirs dictatoriaux qu'elle lui avait confiés, tout en l'engageant à maintenir l'état de siège jusqu'au complet retablissement de l'ordre.

M. Flocon, prenant la parole au nom du ministère, déclare que tous les membres de ce dernier avaient naguères resolu de se retirer avec la commission exécutive, qui les avait nommés, et qu'ils donnaient aujourd'hui suite à cette résolution. Le Président donne acte au ministère de cette démission collective, et l'Assemblée vote par acclamation des tact, et, sur la proposition du général Cavaignac le nom de l'archevêque de Paris est inscrit dans ne décret d'hommages politiques. Puis l'Assemblée vote à l'unanimilé un decret confiant le pouvoir exécutif an général Cavaignac, qui prendra le titre de Président du conseil des ministres et choisira seul son ministère. Le soir même, le chef du pouvoir executif à fait connaître à l'Assemblée la liste de son cabi-

Si le beau caractère dep'oye par le général Cavaignac pendant sa dictature du dunger, ne se doment pas pendant les quelques mois de sa présidence ministérielle, on ne saurait douter qu'il soit nommé Président de la République aux premières élections. Le 21 juin aum été pour sa fortune politique ce que le 13 vemlémiaire a été pour celle de Bonaparte, mais la comparaison s'afrêtera probablement là, car Cavaignac est républicain intègre et consciencieux. Il sauvera la république que les brouillons et les radicaix eussent perdue sans retour.

F. GAILLARDET.

MELANGES RELIGIEUX.

MONTREAL, 21 JUILLET 1848. न्या है। जो कि प्राप्त के अपने के बेहर है कि सार्थ है ज़रू

LA LIBERTE DE LA PRESSE. Like Min complete Strategy and the strategy of the

:Lats Gazette de Montréal, dont depuis quelque temps nous avons eu à dire quelque mots, tient aujourd'hui à propos de la liberté de la presse le langage le plus extraordinaire et le plus inconcevable. Notre confrère en effet, qui, comme journaliste, devrait ce nous semble être un des premiers à défendre ses confrères et à soutenir la cause de la messe,ne craint pas, dans un de ses derniers numéros, d'avoner: " qu'il n'est pas permis à un rédacteur de journal de discuter le verdict d'un jury, après qu'il a été prononce, car il peut plus tard advenir qualque chose qui sasse mettre de côté ce verdict."

En vérité nous ne saurions concevoir la prétention de notre confrère de la Gazette. La presse maintenant ne pourra plus parler des verdicts des juries; il va falloir qu'elle demeure baillonnée: Un verdict qui une fois qu'il est rendupar l'organe du jury devient propriété publique, ce verpour juste. C'est là une prétention incroyable, et dont nous grand public Canadien! Nous disons le grand public, pour maire est la tête et le centre de l'autorité municipale de la pération constante et active."

ne saurions admettre la justesse et la logique. Car par exemple dans le cas de Mole Donald le propriétaire du Transcript, il eut été fort curieux de voir la presse demeurer, sileucieuse devant le verdiet qui condamnait un de ses membres, et comme elle ne pouvait reconnaître la règle que ce verdict, établissait, elle s'est pronouvée en masse, et elle a montré purla quelle suit proclamer bien haut ses droits, et que pour en défendre la possession, elle saura employer tous les moyens legaux en son pouvoir. Qui pourrait trouver à redire à cela? La Guzette de Montreal, mais elle seule. Et la raison? Parce que, dit-elle, ces remarques et ces commentaires de la presse peuvent plus tard faire parjurer les moment où le défile, qui a duré trois heures, se terminait, on fjuries, parce qu'elles peuvent influencer les juges. En véannonçait l'arrivée du general Oudinot, qui precedait le rité, est-il possible d'avoir une plus mauvaise opinion de notre peuple et de nos juges ! Est-il possible de leur faire un outrage plus grand? Car c'est les accuser d'êue capables de manquer à leur conscience et à leur devoir, de forfaire à l'honneur, et par là même d'être indignes de toute confiance. Nous aimons à croire que notre confrère n'avait pas intention de juger ainsi nos populations et nos juges; mais il ne ments. Mais le 23 la garde nationale et l'armée avaient saurait nier que c'est là la consequence de ce qu'il a dit. Il fait injure à tous nos concitoyens en venant, dire qu'ils sont capables de se parjurer; et deplus il parle contre les droits de la presse, en prétendant qu'il lui est désendu de commenter et discuter le verdict d'un jury. Mais notre confrère voudrait-il bien se souvenir du langage qu'il tennit, il n'y a que quelques mois, lorsqu'il s'est agi du verdict rendu dans affaire de MM. Beaudry et Leeming. It ne trouvait pas alors d'expressions assez fortes pour censurer le verdict rendu par le jury; il disait qu'il ne croyait pas qu'il y eu faisait du verdict dans l'affaire Leeming, il savait qu'il agissait illégalement, et qu'il commettait un mépris de cour: Nous avons meilleurs opinion que cela de notre confrère; nous ne saurions croire qu'il eût voulu enfreindre les lois ommes loin de vouloir en agir de la sorte à son égard.

Dans tous les cas, quelque soit le résultat du nouveau qui doit engager la presse à demander au prochain parlement une loi pour la protéger d'avantage, et lui assurer, ses dioits. Tant que cette loi n'aura pas été obtenue, il sera libre aupremier venu d'intenter des procès aux propriétaires et réflacteurs de journaux, et de les exposer sans cesse à paverenvoyé à l'Assemblén. Il lui a fallu, tant son prestige a des dommages-intérets, et ce qui est encore moins agréable, à aller se reposer sous les verroux d'une prison.

LES PÊCHERIES.

Nous publions sur notre dernière page l'article du Journal de Québec au sujet des pècheries du Golfe. Nous concourons avec notre confrère dans ses remarques; seulement nous différons avec lui sur le moyen qu'il suggère pour la rions armer nous-mêmes une goëlette pour la défense des necheries du Canada, et en voici les raisons. D'abord vu notre position comme colonie, il nous semble que les liens qui " à sa disposition." nous unissent à l'Angleterre, devraient nous servir en cette occasion. C'est ici à l'Angleterre à nous protèger et non pas à nous .- C'est à elle à défendre les droits des sujets britanniques et non pas à nous. Ensuite quand bien même nous devrions le faire nous-mêmes, ce serait un fardeau trop lourd pour nous. Il faudrait un équipage, il faudrait un matériel de guerre, un vaisseau, etc.; la province a bien assez à payer sans encore à avoir à mettre sur pied des vaisseaux pour désendre les côtes. D'ailleurs, avec un seul voisseau, le service serait ineffectif, ce serait une dépense inutile. Il faudrait plusieurs vaisseaux et des vaisseaux bien montés en fait de matériel et d'équipages. Sans cela, les Américains se moqueraient du vaisseau de la colonie, et ils ne manqueremerciments au genéral Cavaignac, qui a, dit-elle, bien mé- raient probablement pas de le faire bloquer dans quelque rité de la patrie, à l'armée et à la garde nationale, au Pré- port de manière à continuer leur conduite actuelle. Mais avec sident Sénard, qui a fait preuve d'autant de courage que de des vaisseaux auglais de 18 à 20 canons, montés par 100 à 150 hommes d'équipage, ce serait bien différent. Nous ajoutons que quand inême il nous serait prouvé que les vaisseaux de la colonie pourraient faire aussi bien (ce que nous ne eroyons nullement), nous somme sconvaincu que la province ne pourrait pas encourir une dépense aussi élevée que celle que nécessitemient l'armement et l'équippement de ces vais seaux et ensuite leur maintien sur un pied convenable.

Aussi nous concluons à dire que les pêcheries du golfe doivent être protégées par les vaisseaux de la métropole et non pas par ceux que pourraient équipper la province; et uons disons de plus que ce serait probablement à la législalure à demander au Gouvernement. Auglais de pourvoir à cet objet, de manière que l'été prochain nos pécheurs Cana liens aient toute la protection désirable.

Nos lecteurs deviant remarquer sur la première page et lire avec le plus grand interet la belle et longue lettre que M. Gaillardet vient d'adressar au Courrier des Etats-Unis, au sujet de l'insurrection à Paris. Nous n'avons rien vu dans nos journaux, qui fût plus compréhensible que cette lettre, et puis elle contient tous les détails importants, et donne une idée exacte des faits et gestes de la capitale. Nous en avons sculement retranché quelques pamgraphes de réflexions, que le manque d'espace nous a force de laisser de côté.

Nous apprenons qu'hier Ll.. HIL les Juges de la Cour du Banc de la Reine ont donné jugement dans l'affaire de MM. McDonald et Fleet. M. McDonald demandait un nouveau proces dans, l'affaire McGillivray contre McDonald, pour libel; mais la cour a décidé que £50 de dommages n'étaient pas des dommages assez excessifs pour justifier un nouveau proces.Quant à la motion de M. Gugy pour envoyer en prison MM. McDonald et Fleet, pour avoir public au sujet du verdict, quelques articles éditoriaux ou tirés d'autres ournanx de la province, Li. HH. ont accordé une régle nise pour samedi .- Nous ne ferone à ce sujet aucune remarque, attendant l'issue de l'affaire.

"Quand il a fallu faire partir l'association (des établise sements des townships) trois journaux français, y compris la Minerve, se sont ligués contre elle:?

ne pouvoir en donner des preuves lui-même, vu qu'il n'a- parinstitution humainera des cercles de plus en plus peuts

le distinguer du petit public des treize. A présent, le Cana- | ville. De même le gouverneur dans l'état. Ainsi le Présidien qui a reproduit les preuves données par ce petit public, voudra-t-il bien nous dires, la main sur la conscience et au lécrit intitulé. "Le Canadien n'a pas reproduit de calomnies," jet si réellement i! admet que ces preuves justifient l'alégué que nous repoussons ? _____Minerve.

Nous en disons autant au Canadien, qui sans doute devra utmoins dire outou non.

Bénédiction de 3 cloches à St. Martin, Ile-Jésus.

M. L'EDITEUR, Depuis longtemps il manquait aux belles ours de noire église, un jeu complet de cloches, capables de donner aux solenniles religieuses, toute la pompe digue de la majesté de notre Dicu trois fois saint. - Messire Bourassa, notre zélé pasteur, depuis son arrivée au milieu de nous, n'a cessés de solliciter auprès des sabriciens. l'achat de cloches si ardeniment désirées par un bon nombre de ses paroissiens; et nous sommes siers de pouvoir annoncer que les généreux efforts de ce digne curé, ont été couronnés du plus brillant succès, car notre fabrique a fait généreusement l'acquisition de 3 belies cloches fondues à Troy, dans l'état de New-York, réunissant en total toutes trois, le poids de 3356 livres, et contant, rendues ici, la somme de £328 8 0.-En conséquence la benédiction solennelle de ces trois cloches a eu lieu hier matin dans notre eglise paroissiale, que l'on avait en soin d'orner magnifiquement comme dans au monde un autre pays où l'on eût rendu pareils verdiett et nos plus beaux jours de sète. Pendant la messe précédant pour tant que dit aujourd'hui notre confrère? Si nous ne'l la benediction, qui a été dite par messire Mercier notre nous trompons pas, le voilà en opposition avec lui-même, aucien curé, un nombreux chœur de chantres, accompacomment expliquera-t-il cette contradiction? Est-ce que gne à l'orgue par l'habile organiste de la cathédrale de par hasard il dirait aujourd'hui qu'en parlant, comme il le Montréal, fit retentir les voûtes du temple de nos plus beaux airs de cantiques appropriés à la circonstance. Une soule immense assistait à la cérémonie. Monseigneur de Montréal fit lui-même la bénédiction des cloches assisté de plusieurs membres du clergé. Avant la bénédiction mesde propos délibéré; ce scrait une injure lui faire, et nous sire St. Germain monta en chaire et adressa aux tidèles un excellent discours sur la cérémonie du jour, qu'il termina en disant, qu'il espérait qu'à l'avenir la paix, l'union procès intenté à M. McDonald, et à M. Fleet (le réducteur et la concorde regneraier t dans les familles de cette paroisse du Transcript), nous croyons que c'est une nouvelle raison comme du temps du défunt et regretté pasteur qui l'avait dirigée pendant un si grand nombre d'années!

Trois partains et trois marraines pris parmi les plus notables de la paroisse occupérent les premières places près des cloches, c'étaient M. Joseph Brien et son épouse. Louis Bélanger, ecr., lieut. colonel de milice, et son épouse, et M. Félix Charron et son épouse. La collecte et les dons genéreux des parrains et des marraines ont forme en total la somme de £123 15 0.

Dans Raprès-midi, tel qu'annoncé le matin Monseigneur de Montréal monta en chaire, et, fit à un nombreux auditoire, une excellente instruction, où entr'autres choses, il s'étendit au long, sur les grands bienfaits de la tempérance totale, et sur ceux non moins grands de la bonne éducation. J'espère, a dit ce vénérable prélat " que cette paroisse ne restera pas en arrière des autres, ct qu'à l'exemple de Boucher-" ville, Longueil, Ste. Marie, elle embrassera la tempépanprotection des pécheries. Nous ne croyons pas que nous de-, " ce totale, et que, comme nombre de paroisses, elle sera " de généreux efforts pour procurer à la jeunesse, une bonne " et solide éducation, en profitant des moyens que la loi met

> (Fasse le ciel que les paroles sorties de la bouche de ce ligne évêque ment été goûtées et soient mises à exécution!) Enfin, grace à l'activité qu'a deployée M. F. Pariscau, entrepreneur, les 3 cloches ont été montées le même jour, au haut des deux tours, assez tôt pour pouvoir être, sonnées au départ de Algr. qui a laissé cette paroisse, accompagné d'une garde d'honneur à cheval, et emporlant avec lui les benedictions des habitants de St. Martin, qui n'oublieront pas de si tôt le beau jour de tête, où aussi, environ 110 enfants ont communié pour la première fois de la main de Monseigneur, qui, de suite leur a administré le sacrement de confirmation ainsi qu'à un grand nombre d'autres personnes. Oh! religion que tes fruits sont consolant-! PLUSIEURS.....

St. Martin, ce 13 juillet 1848.

A COLETTRES D & MGR. HUGHES.

LETTRE VIII.

os (Suite.)

75. Par ce qui a été dit jusqu'à présent, vous devez comnencer à avoir quelque idée de l'église ratholique comme Pentendent et la comprennent ses propres enfants, & Vous avez vu que ceux quity sont a présent docteurs, étaient, il n'y a pas longlemps, disciples; qu'ils ne sont pas autorisés à précher ce qu'on ne leur a pas appris, que la vocation intérieure au ministère ne pouvait avoir son effet que si elle est sanctionnée extérienrement, reconnue et approuvée par l'airtorité pré-existante de l'Eglise : que c'est en vertu de cette autorité seule qu'ils peuvent prêcher; car comment pourraient ils prêchers s'ils n'étaient envoyés : et que la commission conférée par cette autorité était universellement révoquée des que quelqu'un id enx entreprenait ce qu'on ne lui avait pas enseigné. Il en a toujours été ainsi dans l'église de Dieu, et colu pour

la raison claire et fondamentale à laquelle j'ai en recours plus d'une foiss que l'ensemble de la doctrine chrétienne est un corps de faits révélés et confirmés par Notre Sauveur, attestés par l'église et par ses ministres qui en ont été charges. Mais parmi les ruisonneurs privés, tout cet ordre n'élé renversé. Ilon'y a pasi d'élèves, il 'n'y a pas de maitres. Il n'y a pas de mission, hormis d'un caractère inoderne et purement humain; il n'y a pas d'ordre pour l'œuvre du ministere que celui que pourrait donner une autorité purément humaine; il n'y a de garante, d'orthodoxie qu'un symbole humain, imposé en violation directe de leur premier principe qui proclaine la Bible seule "comme règle de foi;"jil n'y a passed'indépendance dans leur ministère; car s'ils ne satisfont pas ceux que c'aurait été leur devoir d'instruire et d'enseigner, ils sont démis comme d'autres serviteurs publics : il n'y a pas de responsabilité excepté en ce qui peut pour le temps présent rencontrer l'approbation de la majorité et l'opinion à peu-pres générale de leurs congrégations. Voyez quelle différence immense tout cela constitué entre eux et les catholiques.

76. Dans l'organisation de l'église, notre Redempteur n'a pasovarié émprincipe de l'ordre établi par le ciel pour l'existence sociale et le bien-être du genre humain. L'exercice du pouvoir souveraintet de l'auforité, soit dans la famille, soit Le Canadien la reproduit ces lignes et a declaré plus tard dans l'état civil; est limité, tant spar institution divine que

denticomme chef et centre des Etats-Unis représente le pouvoir concentré de la confédération dans la forme essentielle neilleur de son jugement, ce qu'il pense de la valeur de la son unité. Si ce principe, ainsi appliqué dans la famille par-l'ordre de Dieu lui-même, et sanctionné indirectement au moins dans l'état civil, est si nécessaire que, sans lui, la société ne pourrait passmaintenir sarvitalité, il serait certais nement étrange que notre divin Sauveur eût laissé son Eglise exposée à l'anarchie que son absence n'aurait pas manque d'y introduire. La grande pensée de l'église, telle que proposee par son divin sondateur." etait d'unir fout le genro humain dans la fraternité d'une foi commune, d'une espérance d'une charité commune, étroitement attachées les unes aux autres dans la communication la plus intime de ces affections surituelles que la religion fait unitre dans les ames. Mais une telle société ne pouvait exister sans un chef et un centre supreme, représentant de cette unité et de ce pouvoir; et il est remarquable que le nom même donné au chef suprême visible de l'Eglise, exprime le rapport convenable avec cette fraternité chrétienne ; puisqu'on ne le nomme pas Roi. Empereur ou Président, mais Pape ou Père. 🕬

177. Comme successeur d'un des apotres, il est simplement évêgue de Rome. Cependant, comnie cet apêtre n'était pas seulement un des donze, mais Pierre, supérieur et chef du corps apostolique, l'Evêque de Rome à toujours aussi exerce les prérogatives de père commun et de primat universel de l'Eglise catholique. Il est le centre visible de son unité, e chef visible de sa communiou, son législateur suprême visible sur la terre. Des nutres Evêques de l'Eglise ne sont pas moins que lui de l'ordre des Apôtres; mais, en aulant que St. Pierre seul était maître d'un pouvoir et d'une charge qui n'avaient été donnés à aucun autre apôtre individuellement ou à tous collectivement, en autant que le soin du troupenu entier de Jesus-Christ avait été confié à Pierre seul ; que notre Seigneur avait demande pour celui-la scul que sa foi ne faillit pas, et lui avait 'ordonne à lui seul de confirmer. ses frères lorsqu'il sernit une fois converti, en autant que Pierre seul, pour employer ses mêmes expressions, avait été' ordonné de Dien, pasteur suprême sur la ferre du troupenu chrétien, en autant que l'autorité et l'unité de l'Eglise répandue dars tout l'univers demandait pour son organisation et son établissement une suprémuté individuelle, les successeurs de St. Pierre, seuls en ont toujours reclainé les fonctions et toujours exercé les devoirs. Cette suprematie du Pape est autant un article de la révélation de Jesus-Christ, un article de foi divine dans l'Eglise, une, sainte, catholique et' apostolique, que la doctrine de la Ste. Trimte.

78. Nous vovons dans cette économie, la sagesse et la bonte de notre Divin Redempleur. Car l'Eglise reçoit pari la une autorité suprême exercée sous l'ordre de Dieu et garantie par des promesses divines et infaillibles. Sans elle l'unité d'une seule hergerie sons le même Pasieur ne pourrait, être maintenue. Sans elle le peuple fidèle du troupeau de Jésus-Christ ne pourrait être préserve des erreurs de doctrine que des évêques apostats on hérétiques pourraient introduire et leur faire accepter comme les enseignements même de leur Sauveur. Sans elle et en l'absence d'une responsabilité, on pourrait négliger le reste essentiel pour, l'ordination des prêtres et la consecration des Eveques. Sans elle, un premier ministre, comme on le voit en Augleteire, qui pourrait être un infidèle (supposition que nous n'avons aucune raison d'appliquer au moment présent) deviendrait. la source (la source nécessairement empruntée), du pouvoir. pirituel et de la juridiction, pour des personnes qui s'appellent encore évêques de l'églisé de Dien. Sans elle l'épiscopat serait bien vite divise et le. Eveques precheraient en opposition les uns aux autres, même comme c'est le cas parmi les raisonneurs privés. Sans elle un Arius aurait triomphé d'un Athanase, et le grand confesseur d'Alexandrie aurait été abattu par les factions de l'hérésie que son zèle pour. la vérité avait soulevées contre lui. Sans elle le principe des majorités locales permettrait aux Eveques de tyranniser les minorités, et dans la négation d'un ponvoir responsable que ce principe consacre en matières egglésinstiques, d'aviir et d'écraser leur frère faible et errant, le laissant sans appel, sans remêde ni ressource, objet de mépris et de dérision pour le vulgaire et de julié et de commisération pour, les gens vertueux. Sans la suplématie du Pape, en un mot, les doctrines de l'église, dégénéremient en pures opinions humaines, et le gouvernement de l'église en toutes sortes; d'anarchie, de tyrannie et de confusion. (A continuer.)

FAITS DIVERS

MEDAILLES.—Nous voyonsipar le Transcript que les officiers, les sous-officiers et les soldats présents à certaines batailles durant la dernière guerre, pourrost recevoir leurs médailles d'honneur dans le mois d'août prochain. C'est un avis pour les braves de Chateauguay le present de la la company de la co

LAC ST. PIERRE.-Le conseil de ville de Montreul a présente son adresse an sujet du lac St. Pierre. S. E. le Gouverneur Généra la répondu comme suit ?"

M. le Muire et Messieuts : " C'est avec beaucoup de satisfaction que je reçois votre précieuse et intéressante adresse. Je concours tout à fait dans l'apprégnation que vous faites des avantages naturels de la grande route de navigation intérieure par le seuve St. Laurent ; et vû les améliorations qui y ont été faites par l'ouverture de vos magnifi ques canaux, je n'ai ancun doute que bientôt et sous un système libre et. liberal des lois de navigation, on no reconnaisse généralement et d'une mariète pratique la supériorité de cette route sur toutes les autres; qui communiquent de la mer à l'interieur de l'Amérique du nord. - Je n'hésite pas à Jire, qu'il. ne serait pas digne d'une sociéte, qui a tentifait pour rendre praticable le grand fleuve du Canada, de se lusser arrêter dans ses progrès par les quelques difficulfes qu'il reste à surmonter pour rendre la navigation parfaire, ou de laisser de lourds fardeaux peser sur le commerce, pendant qu'on peut y remedier par quelques dépenses, dont le montaint, sous l'aspent le plus défavorable, ne dont pas être considéré, lorsqu'on le compare avec les avantages certains qui en résulterent. Entretenant cette opinion, je puis vous lire franchement quo vous ne devriez pas vous laisser décourager par les difficultés temporaires qui paralysent pour le quart d'houre les efforts qui se fout pour les améliorations publiques. La dépression, qui est le résultat de la crise extraordinaire du moment a été. fortement sentie en Canada; cependant envisageant l'état, de presque tous les autres pays, nons ne pouvons nous plain-dre ; car la paix profunde qui règne dans ce le province à pour effet de relever le credit public, et de nous faire envisager, un avenir, qui me semble plus beau et plus brillant que jamais. -Je vous donne l'assurance que, relativement à l'objet de vait passpar devers lui de faits particuliers que les auteurs de jusqu'à ce qu'on parvienne à un individu qui en soit le cen- votre adresse aussi bien qu'à tous autres tendant à amélioradiet ne pourra êtres discuté ni commente; il faudra bien et l'écrit en question pourraient, avoir de partieur de la famille reduement que la presse le reconnaisse au moins tacitement impression nos écrits on: été de nature à produire dans le présentant l'unité du gouvernement domestique. Ainsi le prospérité commerciale, vous pouvez compter sur ma coo-

MORT. M. Steele, le compagnon du grand O'Connell, est mort en Irlande STATISTIQUE. Le montant des importations et exportations de la Chine ont été con me suit : 1845, £9,346,225; 1846, £7,903,225; 1847, £7,983,608. Les exportations de the out été: 1845, £3,443,492; 1846, £2,777,877; 1847,

£2,849577.

GROSSE-ILE.—Durant la semaine dernière, il n'est mort que 6 personnes à la Grosse-lie. Il ne restait plus, dans les en soitloué! hopitaux que 80 malades.

LES CATHOLIQUES. Les catholiques de Bussalo viennent d'acheter l'asile des orphelins de cette ville pour en faire un le poids convenable. convent pour les sœurs de la Miséricorde.

LOUP-MARIN. Le Mercury de Quebec dit qu'il vient d'être pris à Québec à l'entrée de la rivière St. Charles un loup \$113344 en espèces. marin dui pese 200 livres et a cinq pieds de long.

leur fête le 12 juillet, et sont sortis avec leurs bannières, etc., n été tranquille. On ne sait quelles mesures va adopter le

un saur.—Ces jours derniers, un ensant s'amusait à naviguer en canot sur la rivière Niagara; le courant l'entraina bientôt de telle sorte qu'il ne put regogner le rivage. Sa mère qui le vit dans cette, position se jeta à l'eau; mais ne pouvant l'atteindre vû la distance, elle fut contrainte à revenir au rivage, d'où elle apperçut l'embarcation qui s'approchait de plus en plus du goussre, où l'ensant disparut bientôt pour ne janiais reparaître.

UNE QUESTION ET UNE RÉPONSE. Le Québec Spectator se demande dans un article éditorial: "que doivent saire les Idandais du Canada?" sa réponse est: " rien," etil ajoute qu'il croit que " cette politique du rien prévaudra ; il n'est peut-être pas le seul à le croire.

mayri.—Les insorgés à Hayti sont bien formidables, dit le télégraphe. La ville de Jamel a été menacée. Depuis ce temps, plusieurs des chess ont été saits prisonniers.

NOLS.-Les environs des Trois Rivières sont infestés d'e brigands par le temps qui court. Dans une seule semaine, ils ont attaque deux maisons dans lesquelles ils ont pris pour plus de £50 en argent.

POUR LES FUMEURS .- Le rédacteur du Chronotype de Boston disait l'autre jour : " Un homme qui sume est un fou, parce qu'il se prive de son argent pour de la fumée, parre qu'il n'en est ni plus gras, ni plus riche ni plus sage après avoir fumé ;parceque pour chaque once de plaisir qu'il obtient en fumant l paic une once de peine, avec intérêt ; parce qu'une fois qu'il a contracté cette habitude, il ne peut plus s'en detaire; parce qu'enfin il devient une nuisance aux personnes bois de sciage et de charpente de toutes les sortes. Minerve. qui ant de la propreté et du gout!"

RECOLTES. Nous voyons par les journaux des E. U. que les récoltes y ont la plus belle apparence possible; les planteurs dans le sud espèrent pouvoir cette année faire une récolte de coton une demie sois plus considérable que d'ordinaire. Dans l'Alabama, les citrons, les melons, etc., sont en gran le quantité et fort heaux. Un correspondant rapporte que sept melons s'y vendent 12 sous, ce qui ne fait pas deux sous la pie el Aussi, interrompt-il sa lettre, ne pouvant réeister au plaisir d'alle: manger du melon à si bon marché

L'IRLANDE. - Nous voyons par nos journaux d'Europe que la plus gran le activité règne parmi les irlandais en Irlande. Les chefs (Meagher, O'Brien, etc.) parcourent le pays, et préparant le peuple à se soulever bientôt. Pauvre Irlande! tes maux ne font donc encore que commencer!

. TRANSCRIPT. - Nous voyons que notre confrère du Transcript est cite devant les tribunaux pour mépris de cour. Il est accusé d'avoir fait des commentaires sur le jugement rendi dernièrement contre lui à propos d'un avis de naissance. Nous tiendrois nos lecteurs au courant de cette affaire.

NOUVELLE EGLISE.-Le 18 juin, une nouvelle église a été consacrée à Saxonville. La nouvelle église est sous l'invocation de St. George; la cérémonie a été bien pompeuse,

ARRIVÉE DE PRÊTRES, ETC .- Nous voyons par un journal des E. U. que le Révérend Père Benedetto Sestini, jé-MM. Henri Berthe et Auguste de Carrère St. André. 1.e même journal annonce aussi l'arrivée de cinq Oblats pour le Canada; ce sont le R. P. Augustin Maisonneuve, et MM. Eugène Canvin, Jean Tissot, Régis Delâge, et Joseph Mente. "GUATISTALA. - Il paraji que les difficultés continuent dans le Guatimala. Les malles-postes ne marchent plus.

Avis A rous. On dit qu'il circule de faux billets de la Banque Commerciale du Fort Erie, Haut-Canada.

.. MEXIQUE. - La législature de Tamanalipas demande au gouvernement fédéral 2,000,000 de piastres pour les territoires cédés aux E. U.-Le gouvernement mexicain vient de voter \$300,000 pour secourir l'Yucatan, où 8,000 blanes fuyant devant les Indiens se sont réfugiés à Mérida. Parédès et Jaranta continuent leur guerre contre le gouvernement, qui a essaye de prendre possession de Tampico, mais n'a pu y reussir, vu la résistance des citoyens.

incentie. Il y'a cu ces jours derniers un grand incendie Providence, R. I. La perte est de \$40,000.

UN COUP D'ESSAI.-Le steamer Free Trader, venant de Michigancity et de Chicago, est arrivé dans notre port lundi dans la nuit et est descendu à Québec, où il s'est rendu dans la journée de mercredi. Il était charge de 11,000 minots de blé. Les propriétaires du stenmer sont bien contents de ce coup d'essai. Ils se proposent de continuer l'entreprise.

On nous apprend que des nouvelles d'Yamachiche annoncent que cette paroisse vient de recevoir la visite d'une lionne. Il parait que cette lionne a déjà fait des ravages sur son passage pelle ne s'est pas attaqué aux hommes.: Elle a avec elle deux lionceaux. Il pourrait bien selfaire que, malgré la désense du curé du lieu qui pense que c'est un animal échappé à une ménagerie et qui a espérance que le propriétaire viendra la réclamer, les habitants trouvassent prudent et avantageux de mettre fin aux jours de leur nouvel hoter. C'est à la lionne à bien agir avec les habitants de la paroisse.

ANQUETE .- Avant-hier, le Coroner a tenu une enquête sur le corps d'un individu du nom de Austin que l'on a trouvé noyé. Le verdict a été; noyé par accident.

COMMISSAIRES DES T. P.—Nous avors le plaisir d'annoncer le retour parmi nous de Phone E. P. Tuché, qui arrive d'une tournée d'inspection dans le Haut-Canada. Nous apprenons néanmoins que M. Taché doit bientôt laisser encore dontreal pour so rendro sur l'Ottawa et dans quelques autres parties de la province.

Garage Ti LORD ELGIN. -S. E. Lord Elgin estelle assi-ter nux examene du collège de St. Hyacinthe qui, nous dil-on, ont été

E. a aussi examine le plan que M. P. L. Morini vient de l'Eglise, pour la France. faire pour la nouvelle bâtisse du collège; on nous apprend qu'elle s'en est montrée fort satisfaite. Ce témoignage de l'éclaire par des fortes études et par un sens droit; en qui il la partide Lord Elgin ne peut être que très flatteur pour M. trouvait conseil, justice et sincérite; qui avait le sentiment Morin.

LE TEMPS: Le temps est bien chaud. Les nouvelles des campagnes continuent à être des plus favorables. Dieu

PAIN.—Le Heruld dit qu'hier le capt. Wilv a saisi 900 vres de pain dans le faubourg Québec; ce pain n'avait pas

CALEDONIA.—Le Caledonia a quitté N. Y. avant hier avec 44 passagers pour Liverpool; il emmene aussi avec lui

E LA FOUDRE. Nous voyons par le Herald de ce matin ORANGISTES. Les Orangistes de Kingston ont célébré | qu'à la Rivière Chateauguay, le 12, un nommé John Dolan. fermier irlandais,s'en alladt pour travailler dans ses champs, a été frappé par la soudre à quelques pas de sa maison, et tué sur le coup.

> RAILROAD DE L'ATLANTIQUE ET DU ST. LAURENT .- Nous apprenons par le Portland Advertiser, que le nonbre de passagers sur le Railroad de Portland à Yarmouth, le 4 du courant, s'est élevé à 200,600. C'est un beau commencement malgre l'état incomplet et inachevé du chemin et le peu de circulation qu'on avait donnée à l'intention prise de marcher ce jour là.

COMMERCE LIBRE ENTRE LES ETATS-UNIS ET LE CANADA. -Voici une copie du bill de M. Grinnell dont nous avons déjà parlé.

Bill pour admettre les articles de production du Canada dans les Etats-Unis, sans droit, sur le même pied que les articles semblables de la production des Etats-Unis, sont admis en Canada, libres de droit.

Qu'il soit statué par le sénat et la chambre des représenlants des Etats-Unis d'Amérique, assemblés en congrès: Que quand le président des Etats-Unis fera sortir une proclamation portant que les articles ci-après énumérés de la crue ou de la production des Etats-Unis, sont admis dans la province du Canada par la loi exempts de droits : que des ce jour et après ce jour, les articles semblables, de la crue ou de la production de la province du Canada, seront admis dans les Etats Unis exempts de droit, quand ils seront importes directement de la dite province, nussi longtemps que les dits articles enumeres seront admis des Etats-Unis, dans la dite province du Canada exempts de droit, à moins qu'il en soit autrement dispose par le congrès, savoir : les grains et farines de toutes sories, les végétaux, fruits, animaux, peaux, laines, suifs, viandes salées et fraiches, métaux de toutes espèces,

TÉLÉGRAPHE ENTRE LA NOUVELLE-ORLÉANS ET BUFFA-Lo.-Nous voyons par le Courrier de Buffalo que la ligne de télégraphe, entre Bussalo et la Nouvelle-Orléans, doit être terminée présentement même, de manière que tout prochainement nous pourrons recevoir dans nos cités, les nouvelles de la Louisiane de la veille. Idem.

DU PROGRÈS.-Nous apprenons avec plaisir que le nouveun stenmer, Lady Elgin, doit bientôt arrêter régulièrement Liverpool touchent déjà à cet endroit, et l'on vient de lancer des chantiers de M. Oliva à Québec, un nouveau steamhoat, nomme le Lothinière, qui fera le même trajet. Nous sommes d'autant plus satisfait de voir ces communications ention. La Pointe Platon nous paraît destinée à devenir le Port de Mer des townships de Sommerset, Nelson, Stansfield, Stanfold, Inverness, Halifax et Arthabaska, et de tous ceux que l'on pourrait former dans cette direction. Il ne faudrait pour cela qu'ouvrir une route de peu d'étendue et qui paserait sur un terrein des plus favorables.

STABLISSEMENTS CANADIENS DES TOWNSHIPS .- Nous regrettons d'être obligé de dire que l'Assemblée de vendredi dernier était très peu nombreuse et surtout que les difficultés survenues au sujet de l'association sont loin d'être arrangées. Le fait est que le public semble indifférent parce qu'il voit qu'on a voulu faire du capital politique à l'aide de l'association et aussi parce qu'il ne saurait approuver le choix fait de cermins individus comme officiers de l'association. Vendredi soir, grace aux intrigues de la clique, on n'a pu rien faire pour réparer les fautes du passé. Le résultat sera que l'association pour prospérer aura besoin d'être reconstituée de nouveau.

NAVIGATION DE L'AMAZONE. - On a enfin tenté de naviguer sur le sleuve des Amazones au moyen de la vapeur ; la première tentative en a été faite par un petit steamer du nom de Guapiassu, tirant bien peu d'eau. Il partit de la ville de Para pour la rivière Negro, le 6 de novembre passé, et il était de retour le 27 janvier, ayant mis \$2 jours à suire le voyage, sur lequels il sut retenu 33 jours à l'embouchure du Rio-Negro-et il arrêta à 12 places différentes, demeurant plusieurs heures à chacune en allant et en venant.

Manchester Examiner .- Traduit par la Minerve. ENEUTE. - Des troubles ont éclaté hier au soir dans le quartier Champlain, alors qu'un parti de police était en devoir de se saisir de la personne de plusieurs matelots contre lesquels des mandats d'amener étaient lancés pour délits envers des maîtres de navires. Ces matelots logés dans des auberges furent protégés par la population dense du voisinage, et la police, se roidissant dans l'exécution de ses devoirs, lut accablée par le grand nombre et battue à coups de pierres et de hatons. La multitude portait en tête un pavillon sur lequel était écrit : We will never ship for less than twelve pounds a month. Les choses avaient pris un tel caractère de gravité dans le cours de la soirée qu'on a cru devoir envoyer trois litre la devanture de la boutique située à l'angle de la rue Saint ou quatre compagnies de la ligne pour rétablir l'ordre, La présence de cette force imposunte, à réussi à tout pacifier.-Plusieurs arrestations ont eu lieu. J. de Québec du S. ..

DEPART.-Le boteau à vapeur l'Alliance est parti le 18 pour le Saguenny, avec grand nombre de passagers parmilles. quels se trouvent Mgr. de Sydime, MM. les abbés Proulx et Harkin, prêtres de l'Archeveché, et M. Bonneau, ecclésiastique, secrétaire de Monseigneur. J. de Québec. UN PRESENT .- Tout Madrid ne parle que du fait suivant. Il parait qu'on au ait envoyé à Narvaez, une petite caisse

contenant un cercueil, un crane, deux poignards en croix, et un petit billet, où le ministre était menacé d'une fin prochaine. La caisse ayant été ouverte devant plusieurs personnes, le fait n'a pu rester secret, et s'est rapidement ébruité. Du reste, il ne parait pas impossible à ceux qui con-

MORT DE M. L'ARCHELYOUE DE PARIS: - M. l'urchevêque de Paris n'est plus. Quelque espérance que nous eussions voulu conserver, nous avons été surs de le perdre des que que le exar nit écrit, dit-on, au roi de Prusse, que le moment fort brillants. Sa seigneurie est, a ce qu'il parait, charmee nous avons su qu'il émit frappé. La main de Dieu était fron de rengir violemment niétait pas encore venuet que, de son

Le clergé perd dans M. Parchevêque un administratent de ses besoins et le désir efficace d'y pourvoir. Volontiers Mgr. Affre appelait autour de lui les curés de sa ville épiscopa le ; il savoit écouter et comprendre, dons très rares chez les hommes les meilleurs, et qui accusent une grande modestie dans une vraie bonté. Il n'avait par la grâce de ces vertus simple et sans art, il fallait fienetrer an-dela de ce qu'il montrait d'abord, et son cœur, comme toutes les choses excellentes, ne se découvrait qu'avec le temps. Beaucoup pent-être ne l'auront connu qu'à sa mort.

L'Eglise perd en lui une ame qui l'amait, qui a désendu sa cause avec une liberté d'autant plus générouse qu'elle n'avait rien d'apre et d'éclatant, et qu'elle ne trouvait sa récompense dans aucune popularité. Toujours maître de lui, supérieur aux partis qui le pressaient d'aller aussi loin qu'eux, Mgr. Affre choisissait son heure et son mode d'action: il savait mécontenter les Tuileries sons flatter les haines politiques, dire la vérité sans la rendre odiense, satisfaire sa conscience sans satisfaire aucune passion, servir enfin l'Eglise toute seule. Qu'il parlat ou qu'il écrivîi, c'était la parole ou la plume l'un évéque.

La France perd en lui un citoyen préoccupé de ses destinées, en ayant étudié les problèmes, et qui était prêt à tout pour son bonheur. Aucun préjugé ne diminuait la lumière avec laquelle il appreniait les maux et les biens du temps où nous vivons. La république l'a vu bénir un arbre de la liberté avec la même convenance de langage qu'il avait apportée dans le palais des rois. Il puisait dans une vue supérieure et libre l'esprit qui permet l'être utile toujours : et quoi qu'il advint, la France était sûre de trouver dans sa personne un chrétien digne de la représenter sur le siège épisconal de Paris.

Le sacrifice est donc grand, il est accompli pour tous. Mais quelque bien qui restat dans le cœur de M. l'archevêque pour une longue suite d'années, nous ne pouvons le regretter : ce bien n'eût jamais égalé le mérité et l'utilité d'une si glorieuse mort. Au faîte des sanglantes, journées que nous venons de traverser, l'histoire verra la couronne du martyre; elle verra le pasteur des âmes donnant sa vie pour son troupeau, et, comme aux plus beaux âges de l'antiquité, comme aux premiers temps du christianisme, une victime volontaire et choisie s'offrant à Dieu pour le salut commun!

FORCES DES INSURGÉS.—On calcule qu'il y avait 4.000 hommes ont combattu pendant l'insurrection. Beaucoup de leurs compagnies étaient commandées par des individus portant le costume d'officiers de la garde nationale.

Le service de la division insurgée du quartier du Panthéon étonne par sa régularité et son entente complète des exigences de la guerre. Cette division avait ses chefs en grande tenne, ses officiers en épaulettes, ses mois d'ordre, ses gards montantes, ses patrouilles, ses sentinelles criant, comme les nôtres : Sentinelles, prenez garde à vous! Il y avait là toute une organisation, qui supposait un immense complot à la Pointe Platon de Lotbinière. Le Charlevoix et le New et des ramifications infinies. Presque tous avaient de l'argent, et ils étaient si sûrs de la victoire, que les premiers prisonniers saits par la garde nationale s'attendaient d'heure en henre à être délivrés.

Ils avaient compté sur la défection de la garde mobile, et s'établir qu'elles faciliterent les nouveaux projets de coloni- sur l'hésitation bien naturelle de la garde parisienne. Ils disposaient d'un matériel énorme, de plusieurs dépôts d'armes, de deux manufactures de munitions. Ils avaient, en outre, des intelligences dans plusieurs légions et même dans l'armée, et comptaient s'emparer, par tous ces moyens réunis, des points principaux du gouvernement, avant que des secours pussent venir de la province.-Leurs mesures, enfin. étaient si bien prises, que, sans la garde nationale, dont le courage et l'initiative ont dépassé toutes les prévisions, cet éponyantable complot reussissait complètement.

PARISIENNES .- Beaucoup de femmes vont se faire inscrinous disait les larmes aus yeux : " C'est aux femmes, à leur tour, à faire le service de garde nationale. Après le combat nécessaire, les soins pieux pour les blessés, la reconnaissance pour les uns, le pardon pour les autres, la fraternité pour tous!"

L'ARMÉE. - A la nouvelle de l'insurrection de Paris, transmise par le télégraphe, l'armée des Alpes s'est mise en marche'vers la capitale. Le général Oudinot, ayant pris la poste, était arrivé le 28 à Paris. Il assistait à la seance.

UN BRAVE.-Le brave général Négrier, dont la perte est si regrettable a été victime de son intrépialié. Debout sur une barricade, il a reçu une halle au front. En tombant, il a tendu la main à ceux qui l'entouraient, et leur a dit d'une voix mourante: " Adieu je meurs en soldat..." Négrier avait affronté tons les dangers de nos guerres d'Afrique. - 11 s'était illustré à Constantine, à côté du général Damrémont. mort à la tête de l'armée française. Moins heureux que son frère d'armes, il a été frappé par une main française; mais l'histoire dira qu'il n'est pas mort seulement en soldat, mais aussi en grand citoven.

UN BOULET. - Un des boulets partis d'une des pièces qu'a rait avec lui le 28e, lors, qu'il vint délivrer le détachement du 480 de ligne res é à la caserne de Renilly, a fraçasse par moitie le vieil arbre de la liberté qui est devant le corps de garde, de la rue Montreuil, et qui est le seul subsistant de ceux que l'on a plantes à Paris en 1791.

Deux frères, qui faisaient partie des insurgés voyant l'artillerie préparée à faire seu, s'étaient appuyés côte à côte con Bernard. Le houlet parti, brise l'arbre, et du même coup enlève la tête des deux frères, dont les cadavies restent debout contre la muraille.

REPONSE. - Un prisonnier auguel on disait : Matheureux ! quel est votre but quelle soif de sang vons dévore pour prendre ainsi les armes contre v is concitoyens: Que voulez-vous repondit-il, c'est la guerre de celui qui n'a pas contre celui qui a !...

PRECAUTIONS .- A deux pas du cadavre du sieur Laroque rédacteur du Père Duchène, déposé à la mairie du 2ème arrondissement, on voyait nne pompe saisie dans les barricades de la barrière Rochechouart. Le réservoir de cette pompe était plein d'huile de vitriol, que les insurgés jetaient au visage des défenseurs de l'ordre. A côté de cette pomps se trouvaient quinze grandes bouteilles de ferblane, contenant naissent le caractère espagnol et se souviennent des dernières de l'essence de thérébentine, destinée à incondier les maisons.

ALLEMAGNE. -- On nous annonce une formidable concende son voyage; elle a fondé, un prix perpetuel au collège visible dans son sacrifice pour qu'il ne fût pas complet. Il côté, il était bien disposé à l'égard de la république françaide St. Hyacinthe, et s'est annuelle des plus re- l'avait été dans le cœur de la victime, il l'est anjourd'hui dans se il ne faut pas que l'explosion que tant de symptômes an- H

marquables au sujet de l'éducation et de l'agriculture. S. | toute la triste réalite de la mort. Il l'est pour le clergé, pour | noncent nous prenne au dépourvu. On parle, mais encor vaguement, de nrésenter à l'assemblée nationale de Francfort un projet d'alliance offensize et désensive entre l'Allemagne, la France et les Etats-Unis d'Amérique. chi monim of south and I squadridgar i april

esercia de la come naissances, organe ma comence

Le 10, a la Rivière Ouelle, la dame de M. Frs. Pierre Sasgrain, junior, a mis au monde un fils. En cette ville, le 13, Mme. Jeremie a mis au monde un

Le 13, à Québez, la Dame d'Henry Le Mesurier, écr., à mis au monde un fils. 📈

MARIAGE.

En cette ville, la 18, J. E. Dorion, M. D., de Coopers ville, N.-Y., à Delle. Eléonore Perrauli, de Québecie.

NECROLOGIE, Tentin Call

A la Rivière Quelle, le 11, à l'âge de 66 ans et 7 mois Charles Chapais, écuver, lieutenant colonel de milice et d'un les plus anciens juges de paix du district de Québec. .. Ce monsieur, qui, depuis 6 ans, ne s'était par remis d'une vioente attaque de paralysie qui l'avait alors conduit aux portes du tombeau, regut, l'hiver dernier, un choc dont il ne s'est pas relevé. Depuis le triste jour où le faible vieillard vit de a cendre dans la tombe, à la fleur de son age et au début d'une carrière pleine des plus belles espérances, un fils qui entourair sa vielle-se de soins et de consolations ; ce père infortuné sembla ne plus tenir à la vie, et, couvrant cette nonvelle et ses autres so ffrances du voile de la sublime et héroique résignation du chrétien,il s'achemina lentement vers la tombe qui réunit aujo ard'hui, dans une même sépulture sous les voûtes de l'Eglise de la Rivière Ouelle, les corps du père et du siis - Epoux et père, il laisse après lui une famille recablée du double coup qui vient de la frapper, et une femme ployantsous le poids de ses immenses douteurs, mais forte envore et resignée malgré les cruelles atteintes portées à ses vives affections d'épouse et de mère. Au moyen d'us ne simple éducation mercantile, cet hounéte citoven avait su s'acquerir, à sorve d'économie, d'industrie et de travail, une modeste aisance qu'il employa surto, t à donner, autant que possible, à sa nombreuse famille, le bienfait de cette éducaion à laquelle il se reconnaissait redevable du peu qu'il post sedait, et dont il fut toujours l'ami et le protecteur. M. Chapais possedait à un haut dégré ce caractère de joyeuse humeur, d'aimable gaîté et de franche hospitalite quis distininsurgés au Panthéon, 6,000 à l'Hôiel de Ville, 20,000 au guaient si eminement nos ayeux et dont les dernières traces faubourg Saint-Antoine, et qu'en tout, environ 45 à 50,000 disparaissent rapidementavec la génération qui s'éteint. Ami sincere, fidèle et affectionne, il s'etait formé un nombreux cercle d'amis, dont il conserva le souvenir jusqu'à la fin, et qui lui ont payé, avec une rare fidélité et une bien touchante unanimité, le dernier tribut de leur attachements, car le corrège, qui a accompagné ses restes mortels à leur dernière demeure, était composé d'une foule de personnes accourties de toutes les paroisses du Comté de Kamouraska.

COLLEGE DE MONTREAL

ES examens publics du collège de Montréal commen-A ceront le 25 du courant et se termineront le 26 par la distribution solennelle des prix. On ne sera admis à la seance du MERCREDI soir qu'avec une carte d'entrée. La rentrée des classes est fixée au 19 septembre.

L. VILLENEUVE, PTRE. 18 Juillet. Directeur du Collège.

SÉMINAIRE DE QUÉBEC.

ES exercices publics du Petit Séminaire de Québec au-A ront lieu MARDI le 25, MERCREDI le 26 et JEUDI le 27 courant. Seances, à 81 heures du matin, et à 1 heures de l'après-midi. Les classes de latinité paraîtront comino re aux hôpitaux pour servir d'infirmières. L'une d'elles d'usage, en commençant par les moins avancées; celles de philosophie viendrongainsi : Mardi P. M. les mathématiques; Mercredi P. M. Pastronomie; Mercredi matin et Jendi P. M. la physique. A la sinte des exercices de chaque jour,illy aura une Discussion sur le Libre Echange, la Liberté de Commerce et la Libre Navigation du St. Lament.

Le tout sera terminé par la Distribution des Prix. Les vacances s'ouvriront Vendredi matin, 28 courant, à 8 heures. La remree est fixé au 14 septembre.

L'invitation est générale aux parents des élèves et aux. amis de l'éducation qui sont priès de se munir d'une carte d'admission.

18 juillet 1848.

COLLEGE DE NICOLET.

ES exameus publics du séminaire de Nicolet auront lieu I de 26 et le 27 du courant. La première seance commencera à 1 heure P. M., mercredi le 26; la seconde à 8 heures A. M., jeudi le 27. Les amis de l'éducation sont invités à les honorer de leur présence. Les vacances commenceront le 27 après-midi, et se ter-

mineron le 15 septembre. Nicolet, 14 juillet 1848.

COLLEGE DE STE. THERESE.

ES exercices Littéraires du Collège de Ste. Thérèse se dermineront le 26 du courant après-midi.; ensuite commenceront les vacances qui dureront jusqu'au 7 septembre. DUCHABME, PTRE.

Sie. Thérèse, 13 juillet 1848.

COLLEGE DE L'ASSOMPTION.

ES examens publics du Gollège de l'Assomption auront A lieu le 25 et le 26 du courant, en quatre séauces, deux par jour, une le matin et l'autre l'après diner : et l'ouverture des classes se fera le seize de septembre au matin. Montréal le 7 juillet 1848.

A FLXDRB.

INE superbe maison de pierre et autres dépendances, à vendre dans le village Ste. Therèse, près du collège, avec na superbe terrain.

JOSEPH LAJEUNESSE: Montreal, 18 juillet 1848.

"LARGE, ARCRITECTE, au vieux Château St. Louis -- ichee.

recording all a control or configurations of washing blue pecheries DU GOLFE. A war-

Il va longtemps que l'on a dit que la mine la plus féconde a exploiter par les habitants du pays, et celle qui serait pour nous une source immense et, inéquisable de richesses. sont les pécheries du fleuve. Comme nous negligeons cette mine, les étrangers, et surtout les américains l'exploitent largement. Nous désirons attirer l'attention du gouvernement sur cette source importante de la prospérité publique au moyen des renseignemens que nous a sournis un monsieur qui s'intéresse fortement au succès des pêcheries et qui conçoit lui, qu'elle valent plus que toutes les industries que l'on pourrait créer pour les remplacer. Il faut explaiter, et pêches, et dont tous, les armateurs rogrettent encore l'abil est toujours plus facile et plus 'avantageux d'exploiter les sence. Il ne serait pas besoin d'un aussi fort bâtiment, sonrces d'industrie que la nature a faites expres pour chaque pays, et chaque position géographique. Les autres ne peuvent y être qu'accessoires et relativement peu importantes.

Quelles richesses ne peut on pas tirer du golfe? Depuis la Pointe des Montes jusqu'aux Bancs Sablons, il y a deux cents lieues de côtes, toutes très poissonneuses. Au delà de quinze cents grosses goèlettes américaines viennent tous les ans, pêcher sur la partie insérieure de ces côtes. Disons que chacun de ces bâtiments jauge cent tonneaux, on aura cent cinquante mille tonneaux. On estime qu'une goëlette de 100 tonneaux emporte chaque voyage 1500 quintaux de morne; ces 150 batiments emporterant done 2.250,000 quintaux de morue. Mais le plus grand nombre fait deux vovages par été. Supposons, cependant, qu'il ne fassent qu'un seul voyage et n'emportent que 2,250,000 : cela seul. à 12 schellings et demi par quintal, (prix ordinaire sur la côte de Gaspé,) donnera le résultat presqu'incroyable de 5,625,000 piastres qui sortent du pays sans qu'il en profite d'un seul denier.

Toutes ces goëlettes américaines sont de Boston, de Providence et des autres ports qui se trouvent sur les bords du Maine, du Massachuseus, du Rhode-Island. Nous sommes plus à Tortée qu'eux d'exploiter les péches et nous pouvons faire facilement deux voyages par été des extrémités du Labrador à Québec.

Cet exposé nous expliquers comment les habitants du district de Gaspé, depuis la pointe Aliscon située à l'entrée de la Baie des Chaleurs, jusqu'au cap Rosier, qui ne forment pas la moitié de la population du comté de Dorchester, ont fourni pour l'exportation £85,000 de poisson dans l'année 1828. Depuis ce temps la population a augmenté, et le produit a dû augmenter dans la même proportion. Dans ces £85-000, il ne faut pas comprendre ce qui a été consomnié sur les lieux, et ce que plusieurs milliers de pêcheurs du sud du fleuve ont rapporté chez eux, pour vendre ou pour leur propre nourriture. Ceci explique aussi comment les Isles de la Magdeleine, qui n'ont pas une population de 4,000 âmes exportent à elles seules depuis longtemps, pour £25,000 et £30,000 de poisson par année. Avec de telles ressources, le district de Québec peut produire à lui seul de quoi lutter avec les produits du Haut-Canada et de quoi lui offrir ainsi qu'à l'Ouest en échange de leurs propres produits.

Nous ne croyons pasque la vallée de la rivière Chambly, si fertile, ait fournt pour £40,000 de grains à l'exponation dans aucune année d'aboudance. Mais comment se fait-il donc que les habitants de Québec n'aient pas déjà essayé ce genre d'industrie qui paraît si profitable? Il y a dejà en des établissements canadiens sur un pied assez respectable en 1828, 29 et 30 et plus de quinze goëlettes canadiennes avec des équipages de Québec, de Berthier, de St. Thomas, de l'Islet et du cap Saint-Ignace, allaient pêcher sur la côte du Nord, mais ils étaient en petit en nombre comparés au milliers de necheurs américains. Ces derniers étant les plus nombreux et consequemment les plus forts s'emparaient des meilleurs havres et des meilleurs places de pêche; ils s'emparaient même de tous les ouvrages que les Canadiens y fesaient, même de leurs hangards et de leurs grèves. Des rixes eurent lieu dans lesquels les Canadiens furent maltraites ; et tous les établissements ont été abandonnés par degres. Le dernier armateur qui ait suivi ce genre d'industrie est le capitaine Antoine Tolbot, et qui l'a abandonné l'année dernière après avoir perdu son année entière ainsi que son éminage. En arrivant à son poste, il le trouva occupe par des étrangers. Pour avoir justice, il ent recours aux autorites de Terre-Neuve, comme étant les plus près. Après trois mois d'attente et de délai, il revint à Québec sans avoir rien obtenu et après avoir perdu toute la saison de de la pêche. M. Buteau, marchand de Québec, avait plusieurs bâtiments employes à la pêche du Labrador lorsque les malheurs qu'il éprouva en 1838 l'obligérent de discontinuer.

Les Américains n'ont ancun droit de s'établir sur les côtes du Nord, comment se fait-il donc qu'en ait souffert un tel pillage? Le traité, si nous nous le rappelons bien ne leur permet de pêcher qu'en l'absence de sujets anglais.

Si les Canadiens n'exploitent pas cette source d'industrie pour leur propre compte, ils n'ont pas cessé d'y figurer, mais malheureusement d'une manière bien peu profitable. Trois paroisses du comté de l'Islet ont fourni à elles seules au delà de 2000 hommes, aux pêches du golfel Ces paroisses sont l'Islet, Saint-Thomas et le cap Saint-Ignace. Nous croyons que l'on pourrait compter près de 5000 canadiens employés dans les pêches du golfe. Nons en avons encore tout prêt pour l'œuvre, le plus essentiel, ce sont les ouvriers.

Mais comment engager les capitalistes à se jeter dans cette voie nouvelle? Le moyen nous paraît facile. Assurons-les qu'ils pourront exploiter les péches en sûreté. Armons une seule goëlette; qu'elle croise tout l'été sur les côtes. Il n'est pas nécessaire d'en expulser les étran gers, car la mine est inépuisable; tout ce qu'il faut c'est que les Canadiens seront certains de n'y être pas maltraités. La seule présence d'un bâtiment armé suffira pour tenir les étrangers en respect. Il faudmit tomefois que le capitaine de ce bâtiment sût autorisé à décider sommairement les difficultés qui pourraient s élever. Lors que l'on considère que sur les 200 lieues de la côte du Nord que nous venons de mentionner, il n'y a pas un seul juge de paix et qu'il y a au-dela de 10.000 personnes qui passent l'été sur cette côte, où il n'y a pas l'apparence même d'une autorité, on ne s'étounera pas que les Canadiens qui ne sont pas un contre cinquante, aient abandonné un tel endroit. Sil y a quelque chose dont on doive s'étonner c'est qu'il n'y ait pas en plus de violence parmi un si grand nombre d'hommes plus ou moins violents et laisses à leur propre volonté. Des que les Canadiens seraient certains d'être protégés, ils exploiteraient ces pêches puisqu'ils penvent le faire plus avantageusement que leurs voisins. On bâtirait à Québec, tous les ans, de 25 à 30 grandes goëlettes qui, après avoir été employées à la pêche durant l'été, iraient porter le poisson au Brésil et en Espagne, et en rapporteraient un prosit incalen-

S. REISH FEBRUAR THOMPS ARE EXPENDED IN THE PARTY OF

Les deux seuls établissements de pêche qui soient sur la côte du Sud sont la maison Robin et la maison Louvrin. Presque tous les pêcheurs de ces maisons sont des Canadiens. Elles ont depuis plus de 40 ans, monopolise le commerce des pêches de Gaspe. C'est probablement à l'amitié qui existe entre les agents de ces deux maisons et le député de Gaspé, que ce dernier a toujours fait la sourde oreille pux demandes reiterees qui lui ont ete fai es de vouloir bien réprésenter, au gouvernement la valeur lix fois plus gran le de la pêche de la côte du Nord.

En suggérant l'idée de faire naviguer un bâtiment armé tes de vouloir bien réprésenter, au gouvernement la valeur dix sois plus grande de la pêche de la côte du Nord.

dans le golfe, nous ne faisons que proposer ce qui a déjà été fait. Lord Sydenham avait fait armer le King's Fisher qui a été employé pendant six ans , à la protection des une simple goëlette suffirait. Les américains minent certainement les pêches sur les côtes. Mais outre la pêche des la côte du Nord, qui est actuellement exploitée par les américains, les peches de Gaspe sont certainement ruinées par eux. Le dernier traité leur permet de s'approcher à trois lieues des côtes des Isles de la Magdelaine et du golfe; ils ne paraissent jamais s'occuper des trois lieues; ils pêchent partout où ils le trouvent bon. Il vaudrait bien mieux qu'ils iraient s'établir sur les côtes; car en péchant à bord de leurs goëlettes sur les côtes de Gaspé et des Isles de la Magdelaine, ils retiennent le poisson au large et en sout périr autant qu'ils en peuvent. Chaque morue qu'ils prennent ust tranchée pour être salée; c'est-à-dire, qu'elle est ou-verte et l'arrête jetée à la mer. Cette arrête sanglante es immédiatement, avalée pac une autre morne, qui ne pent la dégérer et qui meuit. Il n'y a pas un navigateur du golfe qui ne soit prêt à dire que pendant l'été on y voit flotter une grande quantité de morues mortes. Le monsieur qui nous fournit ces renseignements nons dit qu'il en a lui-même ouvert et qu'il y a trouvé cette arrête dans l'estomac. Les américains ont détruit le Maquereau sur les côtes de Gaspé, où on a été dix ans sans en pêcher; il n'y a que deux ou trois ans qu'on a recommence à en prendre. Ils ont aussi détruit entièrement la pêche de la Vache-Marine. Avant qu'ils l'eussent détruite l'on tunit 200 ou 300 de ces animaux aux Isles de la Magdelaine. Chacun d'eux rapportait de 30 à 40 gallons d'excellente huile qui se, vendait à Québec de 2 à 2 schellings et demi. Maintenant il y a plus de vingt ans qu'on n'en a pas tué une seule ; on n'en aperçoit même plus dans le golfe.

Le même mensieur nous informe qu'un marchand de l'ouest des Etats-Unis achetait récemment tout ce qu'il pouvait trouver à Québec de poisson de tout genre pour le transporter au milieu de ces vastes prairies, par la voie du Saint-Laurent. N'est-ce pas un indice que si nous pouvions réveiller cette puissante et féconde industrie de la pêche, nous établirions naturellement avec l'Ouest un commerce d'échange qui doublerait notre prospérité et qui changerait notre position de passage en un véritable marché pour l'exportation. De cette manière aussi le transport des grains et de la farine coûterait de beaucoup moins cher, puisque les bâtiments qui les transporteraient seraient certains de trouver du fet à Québec pon remonter. C'est alors que la compétition avec la voie de l'Erié et du Mississipi, pendant les six mois d'été ne seraii plus un fardeau et un obstacle. J. de Québec.

U VILLAGE ST. PAUL, un EMPLACEMENT de 50 pieds du front sur 100 pied de profondeur, avec maison en pierre d'un étage et dépendances. S'adresser au village St. Paul à M. FRANÇOIS ARCHAMBAULT, et au village de l'Industrie à M. CHARLES

Village St. Paul, 20 mars 1849.

AVIS. L.P. BOIVIN,

Coin des rues NOTRE-DAME ET ST. VINCENT

VERTIT de nouveau ses pratiques que tont son éthlissemené est réuni dans ce nouveau local, et qu'il a tout-à-fait abandonn on ancien magasin de la rue St. Paul, vis-à-vis la Place Jae

Il attend incessamment par les prochains arrivages un RICHE ASORTIMENT de MONTRES, BIJOUTERIES, articles de gout etc.etc. Montréal, 26 mai 1848.

ES SOUSSIGNÉS s'adresseront à la Législature à la prochaine session, on a la suivante si le cas le requier à pour en obtenir le privilège de construire un pont de péage sur la rivière L'Assomption vis-à-vis l'église de la paroisse de ce nom. Il y aura deux piliers dans la rivière, laissant un passage libre pour lex radeaux d'au moins quatre vingt pieds. Il y aura un pont-levis de trente pieds de largeur. Il sera éleve de sept pieces au dessus de la plus grande crue connue des

Le privilège qui sera demandé s'étendra à une lieue au dessus et autant au dessous du site du dit pont, laissant la liberté, à qui voudra, de tenir une traverse de canot ou d'esquif pour la commodité de piétons, au lieu connu sous le nom de traverse à Marcille.

Les péages qui seront demandés, sont : Pour chaque carosse ou autre voiture à quattre roues ou voiture d'hiver, tirée par deux chevaux ou autres bêtes de trait : Six deniers courant.

Pour chaque voilure à quatre roues, ou à deux roues chaque voiture d'hiver, tirée par un seul cheval ou autre hête de trait : Quatre deniers.

3 ° P. our chaque cheval ou autre bête de trait, additionne aux voitures ci-dessus montionnées : Deux deniers.

Pour chaque personne à cheval : Deux deniers et demi Pour chaque personne à pied : Un denier. Pour chaque bête de trait ou de somme, ou bête à corne

Un denier et demir : January et arra . , 7° Pour chaque mouton, veau, agneau, chêvre, porc, autre animal de même taille : Un demi denier couran

J. F. LAROCQUE. A. C. ARCHAMBAULT. P. U. ARCHAMBAULT. AMABLE ARCHAMBAULT. NARCISSE GALARNEAU. CYRISE CHAPUT: Pont of the JOSEPH PELLETIER, fils. CAMILLE ARCHAMBAULT.

L'Assomption, 1et juin 1848. AGAPIT CHAPUT.

NENDRE de gré-à-gré, à îles conditions très libérales, un bel EMPLACEMENT je tue an haut de la riv-Sauguinet, de 40 pieds de front sur \$4 de profondeur, mesu re française, avec une maison a leux côtés dessus constrruite

Pour les conditions, s'adresser, avi bureau de la Minerve ou sur les lieux au propriétaire Scussigne, was it autour possibles dans les priz de chaque article, ve sand derive con un consultation and on voudra bien faire suivre ces ordres de toules les explications ne constréal, 11 mai 1848. Cod's a assay le moid finite it and the faire suivre ces ordres de toules les explications ne constréal, 11 mai 1848. Cod's a assay le moid finite it and the faire suivre ces ordres de toules les explications ne constréal, 11 mai 1848. Cod's a assay le moid finite it and the faire suivre ces ordres de toules les explications ne constréal, 11 mai 1848. Cod's a assay le moid finite it and the faire suivre ces ordres de toules les explications ne constréal, 11 mai 1848. Cod's a assay le moid finite it and the faire suivre ces ordres de toules les explications ne constructions ne construction de la construction d

Po Bo ROLLAND

and militano 241 RUE STI VINCENT regular al

N trouvera constamment à cette adresse toutes espèces de livres ct fourniture d'école, ainsi qu'un assortiment de livres de prières: le tout à des v. PRIX TRES-REDUITS.

Montréal, 21 octobre 1847: (19.4)

E Soussigne, morme ses opratiques et le publicien general, qu'il a de nonveau REDUIT SES PRIX et qu'il vendra les Livres d'Ecoles, etc., etc., etc., a aussi, basprix, que qui que ce soit. Voir ses prix avant aller d'acheter ailleurs. Montréal, 5 novembre 1847.

TORUME SERVICE SERVICE

E sousssignés, ont l'honneur d'annoncer, au public, et à ses amis qu'ils viennent de transporter leur Atelier, rue Notre-Dame vis-à-vis-le Semmaire, ou, tel qu'ils l'ont dernièrement annoncé

LIBRAIRIE ECCLESIASTIQUES ils ont constamment en main des Livres de Morale et de Reli-gion, et tout ce qui est nécessaire aux Ecoles Chrétiennes, ils espèrent que le patronage du public et particulièrement du clergé catho-lique ne leur fera pas défaut, vu'in supériorité de leurs articles et l'excellence des ouvrages qui sortiront de leur échoppe. Enfin ils ferontt tout en leur pouvoir pour satisfaire ceux qui des patroniseront.
CHAPELEAU ET LAMOTHE.

ANS la vue de reconnaître l'accueil bienveillant reçu jusqu'à ce jour par notre journal, et pour le mettre à la portée des moyens de toutes les classes, nous annoncons qu'à compter du PRE-MIER de MAI prochain, PAMI DE LA RELIGION ET DE LA PATRIE, paraîtra le LUNDI, MERCREDI de VENDREDI de la compte de l chaque semaine, sous son format actuel; formant à la fin de l'année un superbe volume, de 1,2-10, pages, sur la Religion, la Littérature, les Sciences, les Arts, les Nouvelles Politiques, etc., à raison de DOUZE CHELINS et DEMI par année, payables fous les six mois ét d'evan-

ce. Pour ceux qui ne se conformeront, pas a cette condition, l'abonnement sera de QUINZE chelins courant, payables par sumestre.

Toute personne qui nous procurera HUIT abonnés enpables de payer aura droit de recevoir notre journal pour rien.

Nous prions toutes les personnes; amies de notre journal; de vouloir procurera personnes que les pares personnes que les personn saire connaître le présent avertissement dans leurs localités respectives; et les journaux qui échangent avec nous, nous conféreront, en le reproduisant, un service que nous leur rendrons dans l'occasion.

On s'abonne chez MM. les Curés, Andrew Constanting A Québec, au bureau du Journal,
No. 22. Rue Lamontagne,
et chez MM. J. & O. Crémazie, Libraires,
No. 12, Rue la Fabrique, Haute-Ville.
A Montréal, chez E. R. Fabre, écr.,
No. 3, Rue St. Vincent.

STANISLAS DRAPEAU,

Québec, 17 mars, 1848. ...

G-VIS-A-VIS LE SEMINAIRE DE MONTREAL CHEZ MM. CHAPELEAU & LAMOTHE AGENTS DE J. C. ROBILLARD DE NEW-YORK.

N annonçant à MM: les Cunes qu'il a transporté son fonds d'Ornemens d'Eglise à l'adresse ci-dessus, le Soussigné vient d'Ornemens il'i gise a frauresse ci-ucesus, aux Dames de l'Hôpital-Général, pour le succès si heureux qu'elles ont bien voulu mériter aux articles qui ontété en dépôt jusqu'à ce jour à leur Eta-

blissement. Au bon-vouloir et à l'Encouragement de MM, les Curés du Cana-da le Soussigné s'engage des aujourd'hui à répondre en leur offrant à LE PLUS BEL ASSORTIMENT DE MONTREAL.

L'Acheteur rencontrera toute la loyauté qui lui est due dans les pris de ces objets, où les progrès de la l'orure et de l'Argenture, surtout er Chaque article sera Garanti et à couvert de toute fausscreprésentation de qualité.

Enfin, la marchandise sera rousours fraiche et al de conse TOUJOURS A BON MARCHE L'Assortiment d'aujourd'hui consiste en une grande variété de

CHASUBLES TOUT FAITES.

CROIX DE CHASUBLES EN DRAP D'OR avec brochures à RELIEFS en or, argent et couleurs DAMAS Blanc, Gramoisi, etc. etc. broches tout en or. " (conleurs assorties) , " en or et couleurs.
GARNITURES DE CHAPES ET BANDES DE DALMATIQUES En drap d'or (imitation) à desseins très-riches et saillants.

Damas brochés en or et couleurs.

(assortis de couleurs) brochures riches;
naires et de bas prix.

GARNITURES COMPLETES

N. B. Les Croix, les Garnitures de Chapes et es Bandes de Dalmatiques ci-dessus sont toutes appareillées de dessetus et offrent par la même, une variété de garnitures complètes dont chacune est peu dispendieuse.
ETOLES ET VOILES DE BENEDICTION.

Les Étoles sont assorties de couleurs, plusieurs à brochures riches: Les Voiles portent tous de riches emblémes au centre et aux extrac

mité

ETOFFES ORNEMENS.

Drap d'or à brochures très-riches en or, argent et couleurs (d' seins nouveaux.)

Moire d'or à reflets riches et brillants,

Damas broches, tout en or, at aussi en couleurs.

Les prix de tous, ces objets sont extrêmement réduits, dans le but d'offrir aux MM. du Clergé tous les avantages du bon marché et de la bonne qualité et avec leur bienveillant concourt et une vente rapide, de suivre de très-près et toujours à bas prix toute la nouveauti

cen ce genre) des fabriques de Paris et de Lyonization de la nouvéaut (en ce genre) des fabriques de Paris et de Lyonization de la completation de Enconsoirs | Burettes etchert ut

N. B. Le Soussigné ne fait pas colporter di Ornomentes di Eglise dans les campagnes.

MM. les Curés qui désireraient faire venir des objets d'importation expres (et po ur leur propre comple), jouiront de tous les avantages possibles dans les priz de chaque article. ve sand . 19710-300 Bi On voudra bien faire suivre ces ordres de toutes les explications no

off the small recommend TALLER THE CONTROL OF THE C

No. 24, RUE ST.VINCENT, MONTREAL FRE ses plus sincores remerciments à ses antis et aux public pour l'éncouragement qu'il on a requidepuis qu'il a ou vert son atrier typographique, et prend la liberté de solliciter de nouveau leur patronage, qu'il s'efforcera de mériter par le soin qu'il apportera a l'exécution des ouvrages qui lui seront confiés?

LIVRES, PAMPHEETS, 211 stong to strate CATALOGUES BILLETS D'ENTERREMENT, CARTES D'ADRESSE, CIRCULAIRES, Contract Contract

CHEQUES, Cohe POLICES, D'ASSURANCE, MORE TRAITES CARTES DE VISITES,

CONNAISSEMENTS, Annonces DE Diligences, PROGRAMMES DE SPECTACLES, ETC. Le tout avec gout et célérité. Tout le materiel de son établissement est neuf, acheté depuis cinq ou

six mois seulement.
PRIX TRE-REDUIT.

and the second of the second of the second of the second LE VERITABLE PORTRIAT DE

PEINT D'APRI " NATURE, A ROME, ENGISAT, a service ET-GRAVÉ SUR GRAND PAPIER DE CHINE

ander 28 ponces de haut sur 22 ponces ae large!! ETTE MAGNIFIQUE GRAVURE, copie sidèle d'un des plus beaux chef-d'œuvres des l'Ecole Italienne, es misse en vente chez les Souristes. mise en vente chez les Soussignés.

L'interet toujours croissant qui entoure aujourd'hui LE GRAND APOTRE DE L'EGLISE ET DE LA LIBERTE S. S. PIE IX ne peut qu'inspirer le plus vif désir de posséder le portrait D'UN SI ENCFLLENT, PONTIFE.

Les grandes dimensions et le mérité artistique de cette gravure, lui mériteront sans aucun donte, la première pluce dans les salons de nos concitivens.

CHAPELEAU & LAMOTHE. RUE NOTRE-DAME, VIS-A-VIS LE SEMINAIRB. Montréal, 19 novembre 1847, 1998

PAR LER. P. CHINIQUY,

RELIE A L'USAGE DES ÉCOLES: Se vend chez MM. FABRE & Cie. MM. CHAPELEAU & LAMOTHE:

A L'Eveche.

E'SOUSSIGNE offre en vente, a des CONDITIONS TRES MODERES, des deux emplacements et la terre ci-après de

Asignés, savoir :- ...
13. Un emplacement situé dans le village d'Industrie, paroisse de St. Charles Borromée, de la contenance d'un demi arpent de front sur un art ent de profondrur, dans le centre du village et dans un lien très rapproché de l'Eglise, bâti de Maison, Boulangerie, Laiterie, Grange, Hangard, Ecurie et autres Bâtiments ; laquelle dite maison est des plus propices pour tenir un Hotel ou Maison de Pension, étant occupé comme telle depuis quelques temps et étant à peu pres da la meilleure situation pour ce genre de commerce.

22. Un Emplacement situé nu même lieu de la contenance d'un demi arpent de front sur un arjent de profondeur, sur la rue St. Pierre aussi dans un lieu très rapproché de l'Eglise, avec les bâtisses dessus construites, consistant en Maison, Ecurie et autres Bâtiments. 33. UNE TERRE située au même lien de la contenance d'un arpen, et trois perches de front, sur la profondeur qu'il y a à prendre de la

rivière del'Assomption à la ligne seigneuriale, aussi bâtie de Maison Etable et autres Batiments.

Pour les conditions et plus amples informations, s'adresser à Anne

ROMUALD CHERBIER ECR. Avocat, No. 18 rue St. Vincent, ou au Soussigné, au Village d'Industrie.

ETIENNE PARTENAIS.

Montreal, 21 Gyrier 1848 .- qi.

AVIS DES POSTES,

A dater de jeudi le 4 courant, et jusqu'à avis contraire, la Malle Anglaise qui doit rencontrer les steamers de Boston ou de New York à Halifax est fermée au Bureau de Poste de Montreal à TROIS heures, P. M. les MERCREDIS et. les JEUDIS alternativement, c'est-à dire Mercredi pour les steamers qui partent de Boston et jeudi pour les steamers qui partent de New-York. - Les journaux doivent être livres avant I heure, P. M. ces jours-la. Montréal, 12 mai 1848, 194 (2) (4) (4) (4) (4) (4) (4)

CONDITIONS DES MELANCES RELIGIEUX.

LES MELINGES RELIGIEUX se publient DEUX fois la seg-maine, le MARDI et le VENDREDI. Les MELANGES ne regovent pas d'abonnement pour moins de SIX mois.

SIX moiss and a managerity of the square man Melanger, ales abonnes qui veulent discontinuer de souscrire nun Melanger, doivent en donner a gis un mois avant l'expiration de leur abonnement.

Tontes lettres, paquets, correspondances, etc. etc. doivent êtc. realied somethings as a providing to Most reliable Line (PRINT DESTANNONCES: The transfer of the Control of the Contro

san a confest, some raw into not not not received by the first al, Six lignes et au-dessous, l'ère insertion, al a 300 2 6

Chaque insertion subsequente, 0 0 0 7.
Dix lignes et au-dessous, l'ère, insertion, 0 3.
Chaque insertion subsequente, 0 0,11 Augdessus de dix lignes, [lore. insertion] chaque ligne, 0 . 0 4

AGENTS DES JIELANGES RELIGIEUX.

Montroal,

MM. PABRE, & Cie., librair

Trois-Rivières,

VAL²GUIELET, Ecr. N. P. Quebec, and lean alle tratto M. D. MARTINEAU, Pire. Vie

Ste. Anne, Alexander M. F. PILOTE, Pire Direct. Mr. Bureau des Melanges Religieux, troisième étage de la Maisond'E cole brea de l'Ereché, coin des rues Mignonne et St. Denis, nos su oppides 1130S: RIVET & JOS. CHAPLEAU, de la transfer de la est dels este et au la Propriétation et la partieur.